

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2130 - LUNDI 6 OCTOBRE 2014

Enfants soldats

Washington renoue militairement avec Kinshasa

À la suite de l'allègement des sanctions prises à son encontre par les États-Unis en matière d'aide militaire, la RDC bénéficiera de 350.000 dollars destinés à la formation militaire et des fonds supplémentaires pour la traque de Joseph Kony, chef de la guérilla ougandaise ultra-violente de l'Armée de résistance du Seigneur. Suspendant leurs sanctions imposées à la RDC et à d'autres États africains du fait de recrutement présumé d'enfants soldats, les États-Unis entendent cette fois-ci doper leur assistance militaire pour contribuer à l'émergence des armées africaines en proie aux forces négatives.

Outre la RDC, les États-Unis ont débloqué des fonds importants en faveur du Yémen (bénéficiaire d'une enveloppe de 26 millions de dollars), du Sud-Soudan, du Rwanda et de la Somalie. Dès lors, les pays bénéficiaires ne devront pas s'attendre à un flux continu d'aide militaire sans donner les gages de renonciation au recrutement d'enfants soldats.

Page 17



Des soldats des Fardc à Rutshuru au Nord-Kivu

SUD-KIVU

La présence présumée des soldats burundais à Kiliba fait jaser

Sans ambages, le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU en RDC a confirmé dernièrement la présence d'hommes en armes et en uniformes burundais à Kiliba, une localité de la province du Sud-Kivu. Les révélations du général Abdallah Wafi sont venues corroborer les allégations de RFI qui, dans ses dernières investigations, avait confirmé la présence militaire burundaise dans la plaine de la Ruzizi. Et pourtant, dans les milieux officiels congolais, on continue à démentir les faits avec la dernière

énergie.

Il appert que ces éléments burundais mèneraient, au nom d'un accord secret de coopération militaire entre Kinshasa et Bujumbura, des opérations conjointes avec les Fardc contre les rebelles burundais des Forces nationales de libération. La société civile locale, qui perçoit d'autres mobiles à cette présence étrangère sur le sol congolais, exige du gouvernement plus de clarification allant au-delà d'un simple démenti.

Page 20



Un militaire burundais en poste à la frontière

JOURNÉE INTERNATIONALE
DES PERSONNES ÂGÉES

Vieillesse heureuse honore les vieillards de Kinshasa et de Goma

Le monde entier a fêté, le 1er octobre, la Journée internationale des personnes âgées sur le thème « Longévité, construire l'avenir ». En RDC, l'ONG Vieillesse heureuse a commémoré cette journée avec les vieillards de la ville province de Kinshasa et de Goma, dans la province du Nord-Kivu. À cette occasion, cette ASBL qui a comme mission la prise en charge socio-sanitaire des personnes de troisième âge a organisé une balade au bénéfice d'un échantillon des personnes sélectionnées à travers les différents grands-places de de la capitale ainsi qu'un repas de cœur dans la salle Les jumeaux à Lemba.

Cette organisation festive visait à briser l'isolement dont sont victimes ces personnes et de leur permettre de se rendre compte des changements apportés dans la ville de Kinshasa dans le cadre de la Révolution de la modernité. Page 18

SANTÉ

De nouveaux matériels médicaux à l'hôpital Biamba Marie Mutombo

L'hôpital Biamba Marie Mutombo a récemment acquis pour la énième fois des matériels médicaux ramenés des États-Unis d'Amérique pour améliorer la prise en charge des malades. Ces équipements de dernier cri ont été fournis à cet hôpital par son Chairman, l'ancienne star de la NBA Mutombo Dikembe, afin de viabiliser davantage cette institution hospitalière en termes de diagnostic et de traitement approprié.

Dans ce lot d'équipements, il y a des moniteurs fœ-

taux qui constituent un appareillage gynéco-obstétrique destiné à évaluer l'état des fœtus ou des enfants par rapport à la contraction de la maman pendant l'accouchement. Cette dotation dénote de la volonté de Mutombo Dikembe de mettre cette formation médicale aux diapasons des institutions médicales modernes et de lui permettre de répondre aux attentes des différents patients qui y sont admis.

Page 18

AFFAIRE ETEKIAMA

CS Sfaxien saisit la CAF contre V.Club

Page 20

ÉDITORIAL

Pierre...

Au terme d'un long exil en terre algérienne, il est revenu parmi nous et repose avec les siens au cœur du Mémorial érigé sur les berges du puissant fleuve Congo, là même où il fonda la grande cité qui porte à jamais son nom. Et, depuis, il attire chaque jour vers lui des dizaines, des centaines d'hommes, de femmes, d'enfants désireux de mieux comprendre leur passé en visitant ce monument hors norme. Un afflux de visiteurs qui en dit long sur le charisme de cet Italien devenu Français dont l'humanisme marqua profondément nos pays.

Il faut croire, cependant, que l'aventure vécue par Pierre Savorgnan de Brazza est loin, bien loin d'être achevée puisque se tourne ces jours-ci, devant nous, une nouvelle page de l'incroyable histoire initiée il y a plus d'un siècle. La signature, vendredi dernier, de l'accord de jumelage qui lie désormais le Mémorial de Brazzaville et le Musée familial du Castello di Brazza, en Italie du nord, va en effet permettre des échanges aussi riches que précieux pour la réécriture de ce passé commun trop longtemps occulté. Suivie, dimanche, par un entretien, à Mbé, entre le roi des Tékés, Speronella Savorgnan di Brazza et Corrado Pirzio Biroli, elle a lancé un processus dont sortira à terme très rapproché une vision plus précise, plus juste, plus humaine de ce long passé commun.

Alors que s'achève aujourd'hui la visite au Congo des représentants les plus qualifiés de la famille Savorgnan de Brazza, l'idée s'impose comme une évidence que le moment est venu, pour les quatre pays liés par la grande aventure vécue par l'explorateur, de mettre en commun les traces de ce passé aussi riche que précieux. Le Congo, l'Italie, la France, l'Algérie, qui s'unirent pour organiser en 2006 le transfert des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza d'Alger à Brazzaville, doivent faire en sorte que les courriers, les rapports, les objets, les documents de toute sorte qui accompagnèrent l'homme et ses compagnons soient, sinon rassemblés, du moins mis en relation afin que les générations présentes et futures sachent ce qui s'est réellement passé tout au long de ce parcours historique.

Il ne fait pour nous aucun doute que le Mémorial Savorgnan de Brazza sera, dans les mois et les années à venir, le lieu où s'accomplira l'essentiel de ce travail de mémoire.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

«Mention acceptable», disent des observateurs internationaux

Trois Organisations non-gouvernementales (ONG) du Togo ont dépêché une mission pour observer et évaluer le processus électoral au Congo, au regard des normes internationales. Cette mission a fait une déclaration préliminaire le 3 octobre à Brazzaville.



Des observateurs internationaux

Ces observateurs internationaux représentaient des ONG comme Jeunesse en mission pour la paix et l'unité africaine (JMPUA) ; Jeunesse africaine debout pour l'avenir (JADA) et le Réseau commune active (RCA). Leur mission s'inscrit dans la cadre de la promotion des élections crédibles et de la bonne gouvernance démocratique en Afrique. « Nos observateurs se félicitent du climat apaisé et constructif dans lequel la campagne électorale s'est déroulée. Au cours de cette campagne qui a démarré timidement et qui s'est animée au fur et à mesure, nous avons vu les candidats rivaliser d'ardeur dans les stratégies de séduction des électeurs. La couverture médiatique de la campagne électorale a permis à chaque parti de livrer son message, selon les dispositions du Conseil supérieur de la liberté de la communication », peut-on lire dans cette déclaration. En effet, le 28 septembre, la mission avait déployé ses observateurs sur le territoire national. Ce déploiement a permis d'apprécier l'organisation, le déroulement, la régularité et la transparence du scrutin. Ainsi, ces émissaires ont constaté, entre autres, la présence effective des forces de sécurité et de maintien de l'ordre, le caractère multipartite du scrutin, le retard dans l'ouverture des bureaux de vote à Brazzaville et à Pointe-

Noire. Ils ont également inscrit dans leur rapport, l'absence de bulletin de certains candidats à Nkayi 1 et à Sembé, ce qui n'a pas permis aux électeurs d'accomplir leur devoir civique ; la transparence des dépouillements des résultats, la disponibilité des résultats pour les représentants des candidats à l'issue de la phase de dépouillement.

Regret, faiblesses notées et recommandations formulées

Ils ont, cependant, regretté l'altercation qui a eu lieu à Kimongo, dans le Niari, où un agent de la sécurité a tiré sur un électeur, provoquant la colère des populations qui ont vite pris d'assaut le bureau de vote. Par ailleurs, ils ont noté quelques faiblesses à savoir : la non assimilation des procédures de vote par certains électeurs ; la mise en place tardive et l'insuffisance du matériel électoral dans certains bureaux de vote ; l'absence des noms de certains électeurs sur la liste électorale, mais qui détenaient des cartes d'électeur, enfin, l'insuffisance de sensibilisation et d'éducation civique.

Pour améliorer l'organisation des échéances futures, cette mission d'observation électorale a pensé qu'il était important de faire de la Commission nationale d'organisation des élections un organe permanent, autonome.

Ils ont également affirmé que l'établissement des prochaines joutes des cartes d'électeurs et listes avec photos répondra aux problèmes d'identification et de carte constatés par endroit.

Cependant, elle a suggéré aux partis politiques de renforcer la formation de leurs militants dans les domaines politiques, civiques et sur la citoyenneté afin de les rendre plus responsables. À l'endroit de la société civile, il a été recommandé de continuer à garder sa neutralité et de jouer pleinement son rôle. Enfin, la maturité du peuple congolais est également de mise. À cet effet, la coordination a demandé au peuple de toujours garder son calme, sa patience et sa vigilance autour de la vie politique afin de ne pas tomber dans des manipulations pouvant remettre en cause la cohésion sociale.

Enfin, la coordination des observateurs internationaux des ONG a exhorté tous les acteurs politiques congolais à respecter non seulement le verdict des urnes, mais aussi à se conformer aux dispositions en vigueur en cas de contestations. En rappel, la mission est arrivée à Brazzaville depuis mars dernier. Elle a ainsi suivi de bout en bout le recensement, l'adoption par l'Assemblée nationale des conclusions des assises de Dolisie et la mise en place des structures locales.

Josiane Mambou Loukoulou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moun-

belé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ÉLECTIONS LOCALES

La société civile congolaise exhorte les autorités à diligenter la proclamation des résultats

Les deux cents observateurs nationaux appartenant à la plateforme des réseaux et organisations de la société civile pour les élections apaisées et crédibles (Proseac) que dirige Germain Cephass Ewangui a rendu public le 3 octobre sa déclaration préliminaire.

À l'issue de la consultation électorale du 28 septembre et après exploitation des fiches d'évaluation par vingt analystes formés pour la circonstance, les observations positives et négatives ont été répertoriées par les observateurs.

En ce qui concerne les constats positifs, il convient de noter que la campagne électorale et le vote se sont déroulés de façon générale dans un climat apaisé et dans la tolérance mutuelle. Les délégués des bureaux de vote ont assisté à toutes les opérations de vote puis contresigné les procès-verbaux dont un exemplaire a été remis à chaque délégué.

Par ailleurs, les observateurs ont relevé que la Force publique déployée pour la circonstance sur le terrain a fait preuve de professionnalisme dans la sécurisation du vote. Le dépouillement des résultats et l'attribution des sièges se sont faits en toute transparence. Pour ce qui est des points négatifs, les observateurs du Proseac ont constaté les faits suivants : contrai-

rement à l'hinterland, le taux de participation a été faible dans les grandes villes qui regorgent presque les 2/3 du corps électoral ; la couverture médiatique par les chaînes de radio et de télévision nationales a pris en compte toutes les composantes en lice sauf, ont-ils insisté, la télévision nationale a effectué un traitement inégale de l'information ; l'usage scandaleux des ressources financières par cer-

consultation électorale du 28 septembre a été libre, transparente et relativement équitable. Par ailleurs, elle a exhorté les institutions compétentes à assurer avec la dernière rigueur les opérations de compilation et de proclamation des résultats, ainsi que la gestion rationnelle, le cas échéant, du contentieux électoral. Dans le but de susciter à l'avenir les taux de participation plus élevés du corps électoral, la



Les observateurs de la Proseac

tains candidats participe à l'aliénation et à l'infantilisation, voire à l'humiliation des populations en lieu et place de la promotion des valeurs démocratiques et de la culture électorale ; l'ouverture tardive de certains bureaux de vote, ainsi que le dysfonctionnement dans la répartition du matériel électoral. En dépit des irrégularités observées, le Proseac a noté que la

Proseac a exhorté d'une part toutes les institutions étatiques d'appui à la démocratie et aux élections, et d'autre part, la communauté nationale et internationale à soutenir de façon dynamique les actions de la société civile visant la promotion de la culture démocratique et électorale dans le corps social congolais.

Roger Ngombé

«Un scrutin transparent», selon les observateurs nationaux

Dans une déclaration publiée le 03 octobre à Brazzaville, les observateurs nationaux, délégués de la coordination des élections, ont noté que le scrutin du 28 septembre dernier a été transparent, crédible et conforme à la réglementation en vigueur. Ceci, en dépit de quelques anomalies constatées.

Dans leur rapport, présenté au cours de leur assemblée générale, ces observateurs ont rendu compte de leur mission avec tous les constats faits avant, pendant et après le scrutin.

Le même rapport est assorti de mesures qui pourraient être prises en vue de parfaire le système électoral.

Évoquant les points positifs de ce scrutin, les observateurs nationaux ont noté l'affichage des listes électorales aux sièges des quartiers et villages et devant les bureaux de vote, conformément à la loi.

De même qu'ils se satisfont de ce que les affiches et les banderoles de la plupart des candidats ont été placées librement sur toute l'étendue du territoire national et retirées dans les mêmes conditions de respect de la loi.

Autres faits positifs, selon ce rapport : l'ouverture dès sept heures des bureaux de vote, comme prévu, à l'exception de ceux où le matériel électoral est arrivé trop tardivement pour des raisons diverses.

Ici, ils ont cité l'éloignement de certaines localités et les dysfonctionnements propres au système

électoral congolais.

D'où, l'insuffisance des bulletins, des enveloppes, des feuilles d'émargement et ou des dépouillements, des urnes et d'isoloirs. Dans le lot des faiblesses, le rapport a également relevé le faible taux de participation des électeurs dans certains bureaux de vote, l'absence des délégués de certains partis et des candidats indépendants ou encore la présence des mineurs parmi les délégués.

Un nombre élevé de candidats contre un faible taux de participation

Ces observateurs ont noté que les élections locales du 28 septembre ont brillé par le nombre élevé des candidatures. Le record a été battu par Nkayi avec quarante-trois listes!

Le rapport a aussi révélé que le scrutin a connu un très faible taux de participation en milieu urbain alors qu'il a été moyen en milieu rural.

Le rapport propose une réflexion pour déterminer et enrayer les causes du taux élevé d'abstention. La réorganisation de la gestion du matériel électoral doit également être prise en compte afin d'en réduire les coûts, améliorer également la traçabilité et éviter les multiples irrégularités constatées. En fait, les observateurs appellent à une réforme radicale du système actuel de distribution des cartes afin de permettre à chaque électeur d'exercer librement son devoir civique.

Jean Jacques Koubemba

LE FAIT DU JOUR

Sport et collectivités locales

À la faveur du scrutin du 28 septembre, les nouvelles assemblées locales s'installeront bientôt dans leurs fonctions. Chacune avec la mission de répondre autant qu'elle le peut à la vocation première de ces instances de proximité qui est de promouvoir le développement régional. Dans la réalisation d'un tel objectif, le sport pourrait-il cette fois figurer au cœur des agendas de travail des responsables des conseils municipaux et départementaux élus pour les six prochaines années ?

Expliquons-nous : depuis dix ans, s'exécute le programme gouvernemental de la municipalisation accélérée qui voit plusieurs départements du Congo dotés d'infrastructures diverses. Celles dédiées au sport, donc prioritairement à la jeunesse, sont sans nul doute les stades. En comptant avec le bientôt cinquantenaire stade Alphonse Massamba-Débat qui abrita les premiers Jeux africains en 1965, le Congo dispose à ce jour de huit enceintes sportives flambant neuves.

Pointe-Noire, la capitale économique, Dolisie, chef-lieu du département du Niari, Owando, dans la Cuvette, Djambala, dans les Plateaux, Sibiti, Kinkala et Ewo, respectivement dans la Lékoumou, le Pool et la Cuvette-Ouest. Autant de places fortes du sport

qui n'ont pour la plupart d'entre elles été sollicitées qu'au moment d'abriter la Coupe du Congo de football, jouée durant leur inauguration dans le sillage des festivités de l'indépendance. La liste sera-t-elle peut-être complétée par Ouesso, dans la Sangha, qui accueillera le 55^e anniversaire de la fête nationale du 15 août l'année prochaine, et aussi Madinougou, dans la Bouenza, l'année suivante. N'oublions pas qu'en même temps, Brazzaville attend son imposant complexe sportif qui sort de terre à Kintélé.

Il est entendu que le niveau toujours balbutiant du championnat national de football n'est pas de nature à valoriser nos stades. Alors même que les talents ne manquent pas au sein de la jeunesse, l'on se demande comment l'aréopage sportif congolais procédera-t-il pour garantir un avenir à ces infrastructures afin qu'elles survivent à leur inauguration. Pourrait-on imaginer la délocalisation de certaines rencontres de la première ligue congolaise à l'intérieur du pays ? Pourrait-on, en s'appuyant sur les jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire, constituer des équipes locales portées par les départements dont elles seront issues ? Pourrait-on, enfin, en s'assurant le ticket d'homologation de nos stades par les instances du football international, faire découvrir l'arrière pays à nos hôtes à l'occasion des matchs engageant les clubs congo-

lais en Coupes africaines ?

La réponse à ces questions en pose évidemment d'autres : quel rôle les conseils départementaux et municipaux pourraient-ils jouer dans la gestion des stades construits dans le pays ? Chacun sait ce que le sport peut apporter à une nation lorsqu'il fédère toutes les énergies. Pour la jeunesse par exemple, il est non seulement un moyen d'épanouissement individuel, mais il fermente l'unité nationale et peut devenir un gros pourvoyeur d'emplois. Le sport est en mesure de sortir les jeunes du désœuvrement, de positiver l'avenir de ceux dont l'exigeant chemin de l'école peut paraître désespérant.

Si l'on admet que les infrastructures sportives énumérées ci-dessus sont des acquis indéniables dans la quête de modernité qui occupe le Congo, il devient impérieux, dès lors, de créer des mécanismes pour les rentabiliser.

Un projet coûteux, dira-t-on, mais au regard de lourds investissements mobilisés pour les bâtir, la désillusion serait de les abandonner en l'état. Les pouvoirs publics, les opérateurs privés, les partenaires du sport ont de ce point de vue un chantier sur lequel confronter les réflexions. Affaire de gros sous sans conteste, mais aussi d'idées novatrices.

Gankama N'Siah

GESTION DU FONCIER ET DU CADASTRE

Présentation des résultats d'une étude menée au Congo

L'étude a permis de recueillir des informations nécessaires pour permettre surtout aux collectivités locales de disposer d'un outil de gestion du foncier et du cadastre. La séance de travail a eu lieu le 3 octobre à Brazzaville.



Les deux ministres entrain de suivre la présentation du projet

Démarré en 2006, ce projet a porté sur deux volets : le premier a été réalisé par la société Mac Vidéo Système et s'est achevé en 2010 avec pour principaux acquis : la livraison des photos aériennes de haute résolution sur les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouessou, Oyo et Ollombo. Ces cartes sont à jour et sont exploitables à ce jour auprès des entités bénéficiaires. Le deuxième contrat qui constitue le volet 2 a démarré en 2010.

Il est réalisé par la société israélienne E.O Internationale et est assuré par l'ingénieur Conseil AECOM. Le but de cette deuxième phase était la normalisation des données de base, c'est-à-dire : les prises de vues aériennes, ortho photo, base satellitaire,

carte numérique, cartes cadastrales actualisées et numérisées, le fichier des propriétés et des propriétaires, le dressage des différentes villes.

Tout ceci dans le but d'une sécurisation des biens fonciers. S'ajoute l'amélioration de l'assiette fiscale, surtout pour les collectivités locales.

Il reste encore quelques éléments à assembler au niveau de l'exploitation. Il s'agit, entre autres, de la finalisation du site web, de quelques équipements encore à distribuer. « La phase de production a duré quatre ans. Elle a commencé en 2010. Et la phase d'assistance technique, dont les dernières dispositions sont en cours de négociation, devrait durer au minimum un an. Le

but derrière ce projet, c'est qu'à terme toutes parcelles du Congo soient immatriculées », a déclaré l'ingénieur Conseil soulignant toutefois que ces données manquent cruellement au Congo. « Maintenant qu'on sait quelles sont les parcelles qui sont immatriculées, il va falloir aller vers les parcelles qui ne sont pas immatriculées et trouver un moyen pour encourager les propriétaires à s'immatriculer », a-t-il précisé.

La réunion était coprésidée par le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, et Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières et du domaine public.

Guillaume Ondzé

MÉDIAS ET RÉGULATION

Jean de Dieu Lévy Oko élu membre du Conseil supérieur de la liberté de communication

Le vote, à bulletin secret a été organisé le 2 octobre à Brazzaville. Jean de Dieu Lévy Oko a été élu membre du Conseil supérieur de la liberté de communication en remplacement de l'ancien conseiller Jean Morobia décédé il y a quelques mois.

l'écoute de ses collaborateurs mais aussi de défendre aux côtés des dix autres membres du Conseil, les lois et règlements de l'institution. Notons que le corps électoral était constitué des

Il a été l'unique candidat en lice qui s'est présenté à ce vote. Il a obtenu cent vingt-huit voix contre dix abstentions. Né le 10 février 1962 à Brazzaville, Jean de Dieu Lévy Oko a intégré la Fonction publique le 1^{er} août 1983. Soit 31 ans d'activités aujourd'hui. Le nouvel élu qui est actuellement administrateur délégué du Centre national de radiodiffusion télévision (CNRTV) a commencé sa carrière à Dolisie dans le département du Niari avant d'être muté au PK13 en 2011. Il a également été directeur des programmes à la télévision congolaise. L'heureux élu a non seulement promis d'être à

membres du cabinet du ministre de la Communication, des directeurs généraux et centraux des organes de presse aussi bien publics que privés, des collaborateurs et autres délégués.

Jean Jacques Koubemba



APPEL A CANDIDATURES :
**LOCATION DE LA CAFETERIA DE
L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO**

L'Institut Français du Congo à Brazzaville lance un appel public à la concurrence (appel d'offres ouvert) pour la mise en location gérance de sa Cafétéria, située dans l'enceinte de l'IFC.

Les personnes physiques ou morales intéressées par son exploitation, sont invitées à venir retirer un cahier des charges au secrétariat de l'IFC (du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30) à compter du mardi 30 septembre 2014.

Les dossiers de candidatures seront constitués de :

- une partie administrative incluant :
 - un extrait du registre du commerce attestant l'existence de la société qui candidate,
 - une copie de la carte d'identité du représentant légal,
 - une liste et une description des références en matière de restauration,
- une partie technique incluant :
 - un projet général qui exprimera la motivation, la politique et les modalités d'accueil des usagers,
 - une proposition d'organisation de la prestation en matière de restauration et boisson avec indication des prix,
 - une proposition d'organisation des équipes de cuisine et des équipes de service (nombre, compétences et fonctions).

Les candidatures devront parvenir au Secrétariat de l'Institut français du Congo à Brazzaville sous pli fermé avec la mention « avis d'appel public à la concurrence pour la mise en location gérance cafétéria », au plus tard le vendredi 17 octobre 2014 à 17h30mn.

BP 2141 Brazzaville T 05 392 91 74
E sg@institutfrancais-congo.com S
www.institutfrancais-coiigo.conj



FESTIVAL PANAFRICAIN DE MUSIQUE
COMMISSARIAT GENERAL
DIRECTION DE LA COMMUNICATION,
DU MARKETING ET DES RELATIONS PUBLIQUES

COMMUNIQUE

Le Commissariat Général du Festival Panafricain de Musique (FESPAM) informe le public que le concours de la mascotte de la 10^{ème} édition du festival est lancé.

Ce concours est ouvert à toute personne sans distinction de nationalité, de religion, d'âge ou de sexe.

La mascotte du FESPAM 2015 doit refléter le thème de l'édition, à savoir : « La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles ». Les candidats au concours peuvent recourir à toutes les ressources possibles de l'art graphique.

La période de campagne court jusqu'au 20 novembre 2014, date limite de dépôt des œuvres.

Les candidats peuvent passer au siège du FESPAM sur l'avenue Tchicaya U'Tamsi, ancien site de Télé Congo, à Baongo, Brazzaville pour déposer leur œuvre.

Pour tous renseignements supplémentaires, nous contacter au 01.355.12.46.

Fait à Brazzaville, le 18 septembre 2014



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « ...il y a moins de risque de populisme quand le peuple peut s'exprimer dans les urnes. À l'inverse, le risque populiste est beaucoup plus fort si le peuple a le sentiment qu'on lui refuse la parole. C'est le non-usage du référendum qui lui donne une dimension plébiscitaire »

Nicolas Sarkozy, ancien président français, Le Figaro, 2 octobre 2014

□ « Dans l'histoire, on a eu des tyrans et des holocaustes grâce au peuple souverain. »

Pr Luc Marius Ibriga, Burkina Faso, enseignant chercheur de droit constitutionnel et activiste politique de la société civile, le Faso.net, 4 octobre 2014

□ « Dans le système politique actuel, ça paraît exceptionnel qu'un homme de moins de 50 ans, après 15 ans d'expérience politique dans un parti, et 13 ans de vie d'élu, décide de repartir dans son univers professionnel. »

Jean-Philippe Magnen, vice-président EELV (les verts), région Pays-de-la-Loire, BFMTV, 3 octobre 2014

□ « L'Afrique doit réinventer son modèle de développement urbain. On ne peut pas continuer à s'accroître à l'infini. On ne peut pas non plus continuer à s'étaler à l'infini. »

Alioune Badiane, directeur de la division des projets de l'ONU-Habitat, African Business, octobre - novembre 2014

□ « L'accès à l'électricité est fondamental pour saisir les opportunités de ce monde. C'est la lumière qui permet à l'enfant d'étudier, l'énergie qui permet aux idées de devenir des grandes entreprises. »

Barack Obama, président des États-Unis, African Business, octobre - novembre 2014

ÉDUCATION

Le projet Terre d'École entre en possession de son site

Le ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, Pierre Mabiala, a déguerpi, le 2 octobre à Kintélé, dans la sous-préfecture d'Ignié, sur un espace terrien de quatorze hectares, des délinquants domaniaux ayant occupé le site du projet Terre Ecole



Visite par des ministres du site devant abriter le «projet Terre École»

Des hangars construits en tôles, une maison en brique et des pancartes métalliques exprimant soit disant des occupations de parcelles ont été démolis.

Le ministre des Affaires Foncières a affirmé qu'« il n'y aura pas une expropriation sur ces terrains ». Avec un ton sévère, il a d'ailleurs qualifié ces occupants illégaux des « récalcitrants domaniaux » pour exprimer sa colère.

« On exproprie que celui qui est légitimement propriétaire, c'est ce que dit la loi. Sur ce terrain ce n'est pas le cas, ici c'est une occupation illégale, une spoliation. Nous sommes venus pour les déguerpir. Le déguerpissement est une sanction réservée à l'occupation illégale. Ils étaient prévenus et ils continuent toujours de construire », a argumenté le ministre Pierre Mabiala.

Le projet Terre Ecole sera mis en oeuvre sur cette aire de quatorze hectares. Donc, va être construit une école répondant aux normes pédagogiques et qui va prendre également en compte la composante agricole et celle liée à la préservation de l'environnement.

« Aujourd'hui nous sommes sur le terrain avec les architectes pour pouvoir démarrer ce projet Terre Ecole. Le projet va être entouré et va représenter le socle éducatif du Congo. Le projet a été initié par le président de la République du Congo », explique Maria Maylin, fondatrice du projet Terre d'Ecole.

L'ampleur du projet Terre d'Ecole, a une dimension pédagogique et environnementale qui ne laisse personne indif-

férent. Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Helot Matson Mampouya, l'a défendu en indiquant : « il est important. Il va permettre à notre pays de prendre l'option d'une éducation qui allie à la fois la théorie à la pratique agricole, à la préservation de l'environnement et de la nature qui aura beaucoup d'implications. Il faut que les occupants illégaux partent afin qu'à partir de l'année prochaine et en conformité du programme établi, le projet soit opérationnel ».

La composante agricole, préservation de l'environnement et de la nature a inspiré le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, qui pense que : « Du moment où le monde entier parle de la biodiversité, notre pays est en pointe pour la défense de l'environnement. Ce projet est propice, au moment où l'agriculture souffre d'une crédibilité de représentation et de préférence dans la conscience des jeunes. Il est regrettable de voir des citoyens s'installer ici ».

Comme toujours, la récupération des biens fonciers de l'Etat et l'amélioration de la traçabilité de la gestion foncière est pour le ministre Pierre Mabiala, une préoccupation quotidienne. Au sujet de l'anarchie qui règne sur le site du projet Terre d'Ecole, il est très ferme : « l'autorité de l'Etat ne doit pas être mis à mal. Ce site est une réserve foncière de l'Etat depuis fort longtemps. La forêt d'eucalyptus avait été initiée par le président lui-même, il y a des décennies ».

Fortuné Ibara



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements concernant le lieu et le coût des formations, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP12	Audit et contrôle des contrats des marchés publics	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	5 jours	13 au 17 octobre 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialiste, Chef de projets, Chef de cellules de passation des marchés etc.	5 jours	20 au 24 octobre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	27 au 31 octobre 2014

EDUCATION

L'enseignant tenu à l'obligation de résultats

Le souhait a été émis par la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova dans son message publié à l'occasion de la journée mondiale des enseignants célébrée le 5 octobre de chaque année.

Le 20^e anniversaire de la Journée des enseignants est commémoré sur le thème « investir dans les enseignants, c'est investir pour l'avenir ». Elle a rappelé le rôle fondamental de ces derniers dans la formation des générations futures ; évoqué les problèmes qui minent l'éducation dans plusieurs pays ainsi que celui du manque d'enseignants.

D'après Irina Bokova, il faut un enseignement novateur, inclusif et axé sur les résultats pour l'année 2015. Le secteur de l'éducation est confronté au manque d'enseignants ; à la mauvaise qualité d'apprentissage et de prise en charge des enseignants.

Selon l'institut de statistiques de l'Unesco, explique-t-elle dans son message, il manque 1,4 millions enseignants pour atteindre l'objectif de l'éducation primaire universelle d'ici à 2015.

En ce qui concerne la mauvaise qualité de l'enseignement, elle a indiqué : « Les enseignants sont trop nombreux sans ressources ou sans formation adaptée. Les enjeux sont considérables : nous sommes aujourd'hui confrontés à une crise mondiale d'apprentissage, puisque 250 millions d'enfants, dont plus de la moitié ont passé quatre ans sur le banc de l'école et ne possèdent pas de compétences fondamentales ». Abordant la question de la prise en charge des enseignants, la directrice a souligné : « qu'équiper les enseignants pour une réussite est une priorité. Leur prise en charge nécessite une formation rigoureuse ; de meilleures conditions d'emploi ; un recrutement fondé sur la qualité et un déploiement

judicieux. Pour un enseignement de qualité, il faut que les enseignants jouissent de droits fondamentaux, notamment le droit d'être protégé de la violence ; la liberté universitaire et le droit d'appartenir à un syndicat indépendant avant d'ajouter que la protection de leurs droits aide également les enseignants à promouvoir la sécurité des filles et des garçons dont ils ont la charge. Nous devons insister pour que les écoles restent un lieu protecteur pour les enfants et les enseignants »

En conclusion de ses propos, la directrice générale de l'Unesco a invité la communauté internationale et les gouvernements à s'unir pour soutenir les enseignants et encourager un enseignement de qualité partout dans le monde et en particulier dans les pays qui comptent le plus grand nombre d'enfants non scolarisés.

Lydie Gisèle Oko

JUSTICE/LIKOUALA

Un procès oppose des cadres du département

Le Tribunal de grande instance d'Impfondo a programmé, pour le jeudi 9 octobre, un procès ouvert au public. À l'origine : une plainte en diffamation introduite par Jean-Marie Tassoua, actuellement président du Conseil économique et social (CES). Parmi les cadres originaires de ce département, mis en cause par cette plainte, figure le préfet Gilbert Djombo Bomondjo.

La plainte serait motivée par des fiches à répétition, introduites en hauts lieux, contre le président du Conseil économique et social. De sources proches de Jean-Marie Tassoua, il s'agirait d'une « cabale » mise en œuvre depuis plus de 15 ans par des cadres originaires de la Likouala aux « ambitions politiques démesurées ». « Les dignitaires du pouvoir originaires de ce département se déchantent, se mènent une guerre sans merci pour le positionnement politique et le leadership », peut-on lire dans un communiqué diffusé par l'entourage de Jean-Marie Tassoua et dont une copie est parvenue à notre rédaction. Ce procès très attendu à Impfondo s'ouvre dans un climat particulièrement morose dans cette ville où la tentative présumée d'assassinat prémédité au domicile de Jean-Marie Tassoua n'a pas cessé d'alimenter les conversations.

Qu'en est-il de cette attaque à la grenade au domicile de Jean-Marie Tassoua ?

Selon nos informations, en effet, le procureur du Tribunal de grande instance d'Impfondo a ouvert une information judiciaire pour tentative d'assassinat en bande organisée. Des rapports des services de police et de gendarmerie font état d'une attaque au domicile de l'actuel président du CES à Impfondo, situé au quartier Tosangana, dans la nuit du 22 au 23 septembre. Alors que les rapports parlent des « personnes non encore identifiées », les proches de Jean-Marie Tassoua parlent d'« Une information digne de foi ».

« Après avoir défoncé le portail, les auteurs de l'assaut ont lancé l'attaque avec une première grenade offensive. S'en est suivie une deuxième, causant ainsi d'énormes dégâts matériels : toiture endommagée, plafond éventré, mur lézardé, carreaux décapés », poursuit notre source qui s'appuie sur le témoignage du gardien de sécurité retranché dans un véhicule sur cale.

Jean-Marie Tassoua, présenté comme la principale cible de cette attaque aurait eu la vie sauve parce qu'il se trouvait au village Ibenga, dans le district d'Enyé. En attendant la suite de l'enquête judiciaire ouverte, Impfondo et le département très politisé de la Likouala devraient vivre cette semaine dans la fièvre de ce procès en diffamation.

Thierry Nougou

Mise au point de l'ambassade du Tchad

Par lettre en date du 3 octobre 2014, adressée à notre rédaction, l'ambassade du Tchad en République du Congo, demande réparation suite à l'article traitant du braquage au domicile du journaliste Elie Smith paru dans LDB n°2126 du mercredi 1er octobre. Dans celui-ci allusion avait été faite malencontreusement à la présence d'un ressortissant tchadien dans le groupe des agresseurs interpellés et présentés à la presse par la police le 30 septembre dernier. Il faut plutôt retenir que le gang de cinq suspects comprenait uniquement des sujets du Congo Brazzaville, du Congo Kinshasa et du Rwanda. La confusion à l'origine de la mention du Tchad est due essentiellement au fait que dans la restitution de son rapport sur la criminalité urbaine, le porte-parole de la police

indiquait qu'il n'y a pas longtemps quelques sujets tchadiens avaient été appréhendés pour leur implication présumée dans des cas de braquage recensés à Brazzaville et Pointe-Noire. Ce qui n'a rien à voir avec le cas présent où à l'évidence, aucun citoyen tchadien n'est accusé.

Nous présentons toutes nos excuses à la mission diplomatique tchadienne et soulignons qu'il n'a nullement été question, sur ces entrefaites, d'un quelconque « acharnement à vouloir faussement incriminer sur la liste des suspects délinquants un citoyen tchadien », comme cela est écrit dans la lettre de l'ambassade dont nous comprenons par ailleurs la réaction.

La rédaction

INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU
Etablissement scolaire privé
PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT
00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07
www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com
www.institut-st-francois-brazza.com



« Demain se prépare aujourd'hui »

L'INSTITUTION SAINT FRANCOIS D'ASSISE
A DEBUTÉ LES COURS DEPUIS LE LUNDI 15 SEPTEMBRE 2014
NOUS DISPOSONS ENCORE DE PLACES DISPONIBLES
POUR TOUS LES NIVEAUX

INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU
Etablissement scolaire privé
PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT
00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07
www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com
www.institut-st-francois-brazza.com



« Demain se prépare aujourd'hui »

PROCEDURE D'ACCUEIL

L'Institution accueille tous les candidats jusqu'au 15 octobre 2014, date limite d'intégration, et leurs fait passer les tests s'ils le souhaitent le jour même de leur accueil. Des périodes de rattrapage des cours sont prévus pour tous les élèves admis en retard.

CONGOIRON SA
70, Avenue Professeur Locko-Mafouta
(Entre l'Ambassade des USA et l'Institut de la Jeunesse et des Sports)
Brazzaville BP 1371 - République du Congo
Registre de commerce No: RCCM CG/BZV/06B11
Direct: +242 22 281 0637
Fax: +242 22 283 5568
Email: ci.careers@congoiron.net

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'animation de son service Hygiène Sécurité Environnement et Communautés, Congo Iron S.A., société de prospection, de recherche, et d'exploitation minière filiale du groupe australien Sundance LTD, recrute un Manager Environnement et Communautés :

- Diplôme Bac + 4 minimum dans les domaines de l'environnement, la sociologie, l'anthropologie ou discipline connexes au secteur minier (la géologie, la chimie, etc.).
- Large expérience (> 10 ans) dans le domaine de l'environnement, ou du développement et des relations avec les communautés, de préférence dans l'industrie extractive, minière, pétrolière, ou similaire
- Expérience démontrée dans la planification et l'implémentation de projets sur le terrain
- Expérience dans le développement et l'implémentation de procédures et systèmes dans les domaines de l'environnement et des relations avec les communautés.
- Expérience dans la gestion des communautés
- Excellente expression orale et écrite des langues françaises et anglaise
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- Capacités organisationnelles, aptitudes démontrées au lobbying, à la négociation, à la résolution de conflit, et au management des équipes, capacité à travailler en autonomie.
- Poste basé à Brazzaville, mais avec de fréquents déplacements dans le département dans la Sangha.
- La connaissance d'un ou plusieurs dialectes de la Sangha serait un plus

Les CV et lettre de motivation sont à adresser à ci.careers@congoiron.net avant le 31 octobre 2014.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Nations unies s'engagent aux côtés du Congo

Les agences onusiennes au Congo sont déterminées à accompagner le Congo à poursuivre les efforts consentis depuis plusieurs années dans la gestion durable de ses forêts.

La question a été examinée entre le coordonnateur du Système des Nations unies au Congo, représentant résident du Pnud, Anthony Ohameng Boamah et le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, qui se sont entretenus le 3 octobre à Brazzaville. Les deux personnalités ont évoqué plusieurs aspects qui concourent à la bonne marche du secteur de l'économie forestière et du développement durable au Congo. Henri Djombo a confirmé les engagements et les accords que le gouvernement de la République a conclus

récemment à New-York dans ce domaine.

Interrogé à sa sortie d'audience, le responsable onusien au Congo a déclaré : « Je suis venu voir le ministre Henri Djombo pour avoir des amples informations sur les engagements que le président Denis Sassou N'Guesso a pris à New-York lorsqu'il a pris part aux dernières réunions sur l'environnement. Il s'est agi également d'étudier dans quelle mesure les agences du système des Nations unies vont accompagner le Congo à préparer la conférence internationale sur le développement durable, prévue l'année prochaine à Brazzaville. »

À ces assises, comme dans bien d'autres en vue, les agences onusiennes souhaitent apporter leur contribution afin de conduire le Congo à mieux atteindre les objectifs qu'il s'est assignés en matière de gestion durable des forêts.

Firmin Oyé

ACADÉMIE MILITAIRE

Fin de stage pour 60 élèves-officiers

La cérémonie marquant la fin de formation des soixante stagiaires venus du Bénin ; de la Centrafrique (RCA) et du Congo a été célébrée le 4 octobre, à l'académie militaire Marien Ngouabi, sous le patronage du général de brigade et commandant de la gendarmerie nationale, Victor Mouagni.



Les sous-lieutenants en pleine exercice de la parade militaire (crédit-adiac)

Tous ont été promus au grade de sous-lieutenant suite à la formation initiale de chefs de section sans interruption. Ils ont été formés pendant deux ans. Cette promotion a été baptisée « promotion général Emmanuel Avoukou ». La première année de la formation a été répartie en deux phases à savoir : la phase formation élémentaire toute arme et la phase groupe destinée à la formation des chefs de groupe de combat. La deuxième année, quant à elle, a été consacrée à l'étude de la section d'infanterie.

À l'issue cette formation de 2012 à 2014, le Béninois Sedaminou Léandre a été promu major. La moyenne la plus élevée de cette formation a été de 15,99 sur 20 et la plus faible de 13 sur 20. Dans son mot de circonstance, le commandant de l'académie militaire Marien Ngouabi, le colonel Joseph Nkounkou a expliqué que le peloton spécial comptait quarante-trois élèves-officiers dont quatre du Bénin ; deux de la RCA et trente et cinq

du Congo dont deux femmes.

De ces trente et trois stagiaires du Congo, un était décédé suite à une maladie pendant la formation élémentaire.

« Vous avez été formés pour un professionnalisme pour répondre aux critères d'exigence et de qualité très élevés des structures où vous serez déployés. Sachez que vous n'y serez point pour être mais pour faire », a rappelé le colonel Joseph Nkounkou. Notons que cette cérémonie de fin de formation de la 18^e promotion des élèves-officiers d'active a été célébrée conjointement avec celle des stagiaires de la 19^e promotion admise en 2^e année pour le peloton spécial et interarmes. Cette promotion a été dénommée « promotion Président Thomas Yayi Boni ».

La cérémonie de fin de stage s'est déroulée en présence de plusieurs autorités dont celle du Bénin.

Lydie Gisèle Oko

sade VENTE DE CONTAINERS

La SADE CGTH met en vente des containers 40» au prix de 1.500.000 XAF HT l'unité.

Ce prix ne comprend ni le transport ni la manutention.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter notre secrétariat :

Brazzaville : 05 627 42 31

Pointe noire : 05 627 42 32



REMERCIEMENTS

A la suite des élections locales du 28 septembre passé, Christian Luc Claudin MPARA « Yâ Dain », Coordonnateur du réseau « **REPENDRE AU PLURIEL** » (RAP) et ses amis vous remercient très sincèrement des marques de sympathie réelles que vous leur avez témoignées en votant pour

leur liste indépendante à Moungali et remercient aussi les amis du Congo, d'Afrique, de France et d'ailleurs pour votre appui multiforme, qui a été d'un grand réconfort à ce moment d'adversité tous azimuts.

Puisse le Seigneur vous combler de ses grâces !



Crédit du Congo
Groupe Attijariwafa bank

COMMUNIQUE

La Rentrée des classes est une source de difficultés financières pour les familles. Le Crédit du Congo vous apporte une solution de financement adaptée, rapide et économique pour y faire face: le Crédit Rentrée Scolaire.

Avec le Crédit Rentrée Scolaire du Crédit du Congo, vous pouvez ainsi bénéficier de montants allant jusqu'à 6 mois de salaire dans la limite de 5.000.000 FCFA remboursables en 11 mensualités au taux exceptionnel de 9,00% l'an HT et les frais de dossier vous seront gracieusement offerts.

Venez vite profiter de cette opportunité unique !

Offre valable du 11 Aout au 30 Novembre 2014.

Pour plus de renseignements, Rendez-vous à votre agence Crédit du Congo ou contactez-nous à l'adresse : svpinfos@creditducongo.com

CREDIT DU CONGO

DISPARITION

Ambroise Mamona inhumé le 3 octobre

Les acteurs œuvrant dans la lutte contre le VIH et le Sida au Congo, avec à leur tête, l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, ont rendu un hommage mérité au premier Congolais ayant témoigné de son état de séropositivité à visage découvert.

Décédé le 22 septembre dernier à l'âge de 66 ans, l'ancien président du Réseau national des associations des positifs du Congo (Renapc), président de l'Association vivre plus au Congo, Ambroise Mamona « Moutchatcho », a été inhumé le vendredi 3 octobre au cimetière privé Bouka, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville. Peu avant le départ du cortège funèbre pour le cimetière, il a reçu un dernier adieu, au cours d'une cérémonie solennelle organisée, le 3 octobre au Palais des congrès de Brazzaville, marquée par le dépôt des germes de fleurs par la présidente de la Fondation Congo Assistance, la SEP/CNLS, le représentant du ministère de la Santé, les parents, amis et connaissances.

Un homme attachant, volontaire et déterminé

Selon la présidente du conseil d'administration du Renapc, Valérie Maba, l'illustre disparu était un homme exceptionnel, un homme de compromis et de conciliation, pour qui, la paix et l'harmonie n'avaient pas de prix. « Il excellait dans son rôle de médiateur au sein du Renapc, tel qu'il a su le démontrer à quelques reprises entre les membres de certaines associations du réseau. C'est un homme attachant, volontaire et déterminé. Ainsi, la



Antoinette Sassou N'Guesso réconfortant la veuve et les enfants de l'illustre disparu

détermination et surtout la résilience dont il a su faire preuve au long de sa vie de lutteur, sont deux traits de caractère que chaque membre du réseau devrait pouvoir s'inspirer à tout jamais », a-t-elle reconnu.

En effet, né le 16 octobre 1947 à Brazzaville, Moutchatcho, comme l'appelaient affectueusement ceux qui le côtoyaient, a débuté la lutte contre le VIH et le Sida en 1996, alors qu'il travaillait au CFCO (Chemin de fer Congo Océan). En 2000, il fonde l'Association Marc Gentilini, devenue en 2003, Asso-

ciation vivre plus au Congo. Il a plusieurs fois fait entendre la voix des personnes vivant avec le VIH au Congo dans les conférences et les réunions internationales. « Tu as commencé une œuvre que tu n'as pas pu terminer. Tu avais encore beaucoup à nous apprendre dans la lutte. Mais, dans la détresse psychologique profonde née des questionnements sur l'avenir, nous nous accrochons comme tu as pu le faire pendant près de 20 ans », a ajouté Valérie Maba.

Les trois valeurs qui caractérisaient l'homme

Dans son oraison funèbre, le coordonnateur du secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le Sida (SEP/CNLS), le docteur Achille Lanzy, a salué le courage, le sens de l'humour et l'attachement de cet homme à la vie. « Le courage de se battre pour survivre, le courage de faire, pour la première fois, des témoignages à visage découvert, le courage d'aider les autres à travers la première association de personnes vivant avec

le VIH », a-t-il rappelé.

Président du Renapc de 2003 à 2007, Ambroise Mamona a été, pendant cette période, le porte étendard pour l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec le VIH au Congo. Il a brisé, d'après Achille Lanzy, le mythe de l'omerta, le silence souvent vicieux qui caractérisait alors la vie des personnes séropositives à cette époque. Il a ainsi préparé, a-t-il ajouté, la voie à l'émergence d'une nouvelle génération de leaders positifs, dont la quantité et la qualité n'ont, depuis, cessé de croître. « En tant que père de famille, Ambroise Mamona avait compris qu'il ne fallait pas baisser les bras ; qu'il fallait se battre pour son épouse, ses enfants, ses amis et compagnons de lutte, en suivant scrupuleusement les prescriptions médicales, et en aidant les autres à faire de même », a laissé entendre le coordonnateur du CNLS. Achille Lanzy a, par ailleurs, regretté le fait qu'Ambroise est parti pendant que sa grande famille et son pays avaient encore besoin de lui. Car il avait encore des défis à relever, des travaux à parachever, une famille à rassembler. « Les membres du Renapc feront que les 18 ans que tu as passés dans la lutte à leurs côtés ne soient pas vains. Ils collaboreront davantage avec les pouvoirs publics et tous les autres partenaires pour que la séropositivité au Congo, soit réellement vécue comme une vie positive. Tous les acteurs de lutte contre le Sida, poursuivront la lutte pour laquelle tu as consacré ta vie », a-t-il conclu.

Souignons que l'illustre disparu a laissé derrière lui, une veuve et douze enfants. Que la terre lui soit légère.

Parfait Wilfried Douniama

ATTENTAT CONTRE L'AVION DE JUVÉNAL HABYARIMANA

Paul Kagamé accusé par ses anciens collaborateurs

En attendant les conclusions d'une nouvelle enquête avant la fin de cette année, le Lieutenant-général Kayumba Nyamwasa, ancien chef d'Etat-major du Rwanda et un ancien garde du corps de Paul Kagamé, Aloys Ruyenzi, qui vit maintenant dans la clandestinité en France, ont réitéré les allégations selon lesquelles l'actuel président rwandais est à l'origine de l'attentat qui avait coûté la vie à son prédécesseur, Juvénal Habyarimana.

Dans une interview accordée au programme This World de la BBC, Kayumba Nyamwasa a affirmé que les fonctions qu'il occupait à l'époque lui permettaient de savoir qui avait effectivement perpétré l'attentat contre l'avion du défunt président rwandais. L'ancien chef d'Etat-major rwandais a insisté que la responsabilité du président rwandais concernant cet attentat ne fait aucun doute. « C'est Paul Kagame, c'est sûr et certain à cent pour cent, j'étais bien placé pour le savoir et il le sait. Les extrémistes hutus avaient prévu d'exterminer les Tutsis. Mais Paul Kagame doit aussi avouer qu'il avait ses propres plans qui ont contribué au

génocide. Parce qu'en saison sèche, si vous allumer un feu vous ne devez pas être étonné que l'herbe brûle », a-t-il souligné. De son côté le lieutenant Aloys Ruyenzi est du même avis. Il a affirmé avoir assisté à une réunion avec son patron une semaine avant que l'avion ne soit abattu. « Le président Kagamé a présidé une réunion au cours de laquelle le colonel Lizinde lui a apporté une carte montrant d'où l'avion pourrait être abattu. Le Président a approuvé le plan et il a ordonné qu'il soit mis en œuvre », a-t-il expliqué. Aloys Ruyenzi a indiqué que le FPR (Front patriotique rwandais) avait à cette époque introduit des missiles anti-aériens dans la capitale et qu'il était personnellement avec le président Kagamé quand celui-ci a appris que l'avion avait été abattu. « Paul Kagame était content. Les autres commandants étaient aussi contents. C'est à partir de ce moment que nous nous sommes mis en mouvement », a-t-il poursuivi.

Depuis l'assassinat de Juvénal Habyarimana, qui est considéré comme le déclencheur du génocide de 1994 au Rwanda, Paul Kagamé a toujours nié les accusations portées contre sa personne dans cette affaire. Il a toujours maintenu que l'avion avait été

abattu par des extrémistes hutus révoltés par la volonté de son prédécesseur de partager le pouvoir avec la minorité Tutsi. « Si le FPR était responsable de l'attentat, il l'aurait assumé. Franchement, c'est le dernier de mes soucis. La France le dit. Jem'enfous ! », a déclaré le président Paul Kagamé.

Notons que dans leur rapport publié deux ans après l'assassinat de l'ancien président rwandais, les Nations-unies avaient mis en cause le FPR concernant le crash de l'avion Juvénal Habyarimana. Ce rapport avait en effet abouti à la conclusion similaire à celle d'un juge français en 2004 qui enquêtait sur cet attentat au nom des familles des membres de l'équipage français qui avaient aussi perdu la vie le 6 avril 1994. Dès ce jour même de l'attentat, les rebelles tutsis du FPR menés par Paul Kagamé ont lancé une offensive de grande envergure. De leurs côtés, les milices extrémistes hutues et des éléments de l'armée rwandaise se sont ensuite livrés à des massacres systématiques des Tutsis qui ont débouché sur le génocide rwandais qui avait fait plus de 800 000 morts, principalement des Tutsis, mais aussi des Hutus modérés et d'autres personnes opposées au massacre.

Nestor N'Gampoula

SANTÉ

Réponse du PAM à la pandémie d'Ébola en Afrique de l'ouest

Pour soutenir la réponse commune sous la Mission des Nations unies pour la lutte contre Ebola (UNMEER), le PAM apporte ses services à l'action humanitaire engagée dans les pays touchés. Outre l'aide alimentaire, il construit des centres de santé et transporte travailleurs humanitaires et équipements, a annoncé l'agence onusienne dans un communiqué.

À ce jour, l'agence onusienne a déjà fourni une aide alimentaire à plus de 430 000 personnes touchées par la crise Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Et le PAM entend agir davantage pour apporter une réponse appropriée au fléau. C'est pour cela que ses responsables ont annoncé avoir affrété un navire qui est actuellement à Cotonou, au Bénin, où 7000 tonnes de riz sont en train d'être chargées pour être transportées à Monrovia et à Freetown.

« C'est une terrible souffrance humaine. J'ai dit à nos partenaires médicaux : Dites-nous ce que nous pouvons faire, ce que nous pouvons faire de mieux pour vous aider. Au PAM, nous changeons de rôle pour faire face à ce défi immense. Nous apportons de la nourriture, un soutien logistique, des avions, des hélicoptères, des bateaux et nous construisons des centres de traitement », a déclaré Denise Brown, directrice régio-

nale du PAM pour l'Afrique de l'Ouest. Selon le PAM, son assistance alimentaire est distribuée aux patients dans les centres de traitement Ebola, à ceux qui ont survécu au virus et qui ont été autorisés à sortir des centres de traitements et aux communautés où la transmission a été globale et forte – y compris les familles des personnes infectées par le virus Ebola qui reçoivent un traitement, qui sont décédées, ou qui sont en convalescence. Cela contribue à stabiliser les communautés touchées en leur permettant de limiter les déplacements inutiles. En ce qui concerne le Service aérien humanitaire des Nations unies (UNHAS), géré par le PAM, il a ouvert un nouveau couloir aérien entre Dakar, Accra, Freetown, Monrovia et Conakry pour faciliter le déploiement rapide du personnel humanitaire sur le terrain. UNHAS effectuait déjà des vols entre les pays touchés et a transporté 497 passagers et 6,6 tonnes de fret pour 25 organisations (ONG, Nations unies, donateurs, partenaires gouvernementaux et médias), à l'aide de deux avions et d'un hélicoptère. Le PAM apporte par ailleurs un support logistique sans précédent pour aider les services médicaux à traiter et contenir la propagation du virus.

Dans la capitale du Libéria, Monrovia, les ingénieurs du PAM sont en train d'installer quatre unités de traitement du virus Ebola d'une capacité de 400 lits.

Nestor N'Gampoula

Des Anti-Balaka aux côtés de la communauté musulmane à l'occasion de la Tabaski

Des Anti-Balaka ont participé le 4 octobre à la célébration de la fête de Tabaski organisée par la Communauté Islamique Centrafricaine (CICA) dans le septième arrondissement de Bangui. Le premier ministre Mahamat Kamoun a également assisté à cette célébration.

Une centaine de musulmans et plusieurs Anti-Balaka ont pris part à cette célébration. Pour le commandant des Anti-Balaka du 7ème arrondissement, Hervé Yombo, l'implication des Anti-Balaka dans cet événement est la preuve que les éléments du 7ème arrondissement sont prêts à faire la paix et à construire le vivre ensemble avec leurs frères musulmans. Il a déclaré que les Anti-Balaka sont prêts à reconstruire la mosquée qui a été détruite. « Nous sommes disposés à reconstruire la mosquée que nous avons détruite. Il faut seulement que le gouvernement nous aide un peu à relever ce défi pour montrer notre bonne volonté à revivre ensemble dans cet arrondissement ». Limam Kobine Layama, président du Comité Islamique Centrafricain (CICA) s'est dit réconforté par la présence des Anti-Balakas aux côtés de sa communauté. Pour lui, les Anti-Balakas ont prouvé que la cohésion sociale est encore possible en République Centrafricaine. Kobine Layama a expliqué que la dynamique d'ensemble visible dans le 7ème arrondissement est le résultat du travail fait par la plateforme religieuse. « Ce que vous voyez aujourd'hui est le résultat du

travail que nous avons fait dans le silence. Il est temps que cela se fasse dans les autres arrondissements, voire dans l'arrière-pays, pour que la République Centrafricaine retrouve le chemin de la tranquillité, car seuls les Centrafricains peuvent apporter les solutions qu'il faut ».

La ministre de la réconciliation nationale a demandé aux habitants du 7ème arrondissement de persévérer et d'intensifier les efforts. « Le 7^e arrondissement est en train de devenir un modèle de la cohésion sociale à Bangui. Je demande à la population de maintenir le cap et d'intensifier les efforts en faveur de la cohésion sociale. »

Le message du gouvernement est celui de la paix entre les communautés. Cette paix qui commence déjà à s'enraciner dans cet arrondissement. Ce qui reste, c'est que ce que nous voyons ici, musulman à côté de chrétien, puisse devenir possible dans les autres secteurs », a lancé la ministre. La fête de Tabaski est célébrée en deux endroits à Bangui. La communauté musulmane du Km5 s'est réunie à la mosquée centrale, où la cheffe de l'Etat s'est rendue, et dans le 7^e arrondissement, où la Communauté Islamique Centrafricaine a réuni une centaine de fidèles assistés par des Anti-Balaka du secteur. Tabaski est la fête musulmane qui commémore le sacrifice d'Ibrahim (Abraham) et à l'occasion de laquelle les fidèles sacrifient un mouton.

BANGUI

La Centrafrique s'inscrit dans un plan sous-régional de lutte contre Ebola

Du 25 aux 27 septembre, la Centrafrique a participé à un atelier sous-régional sur la préparation et la riposte à l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Selon les participants centrafricains, ceci permettra au pays de renforcer sa capacité de surveillance épidémiologique.

Dr Evariste Dénamset, Chef de Centre d'isolement de Surveillance épidémiologique du ministère de la santé publique et de la population, a pris part à l'atelier sous-régional de la préparation et la riposte épidémiologique. « Le gouvernement centrafricain et ses partenaires sont en préparation au niveau du plan de contingence. Nous avons le minimum d'équipement aujourd'hui pour faire le travail. Au niveau de l'aéroport Bangui M'Poko par exemple, nous disposons de thermomètres, des blouses, permettant de réaliser le travail. Mais, cela n'est pas aussi suffisant comme moyen », a-t-il affirmé. Contrairement aux Africains de l'Ouest surpris par Ebola, l'atelier sous-régional permet de se préparer en conséquence. « En Afrique de l'Ouest, les gens n'étaient pas préparés, c'est pourquoi la maladie s'est propagée très rapidement. Nous avons tiré la leçon de ce qui s'est passé. Donc, pour ne pas être surpris, nous avons fixé comme objectif de nous préparer contre l'épidémie Ebola. Nous allons à partir de l'expérience acquise, former tous les personnels soignants de Bangui en province également », a noté Dr Evariste Dénamset.

D'après une source proche du ministère de la santé publique et de la population, du mois d'août au début octobre, des tests ont été réalisés sur une centaine de personnes suspectées d'être porteuses du virus Ebola. « Tous les tests se sont révélés négatifs. Il n'y a pas un cas confirmé de la fièvre hémorragique Ebola en République Centrafricaine », a affirmé la même source.

Le décès d'un patient mercredi, 1^{er} octobre dans l'enceinte de l'Institut Pasteur à Bangui a créé la panique au sein de la population. Son test avait été révélé négatif.

BOZOU

112 maisons écroulées et plus de 500 personnes sans-abris après des pluies diluviennes

Une pluie diluvienne s'est abattue sur la ville de Bozoum entre le 01er et le 2 octobre. Au total 112 maisons sont écroulées et plus de 500 personnes se retrouvent sans abri. Le bilan est établi par la Croix-Rouge locale.

Ce sont les maisons des quartiers Karibet, Yalet, Zama et Sontet qui ont été détruites par cette pluie. « L'intempérie a été très dure. Les quartiers ont été inondés et les maisons écroulées », a expliqué une habitante de Karibet.

La même source déplore les conditions de vie de ces personnes. Pour elle, actuellement, « les gens dorment à même le sol. Aucune assistance n'est encore en vue pour elles. Les sinistrés sont livrés à eux-mêmes. Leurs conditions sont difficiles pour l'instant ».

Parmi les zones inondées, il y a l'Ecole Préfectorale Mixte 2. Selon Frederick Wagbello, directeur de cette école, les eaux ont détruits tous les livres et autres matériels didactiques.

La Croix Rouge a signalé qu'elle n'a pas de moyens matériels pour assister les victimes de cette inondation.

BAMBARI

Un calme précaire règne, l'ex-Séléka affirme mettre des dispositifs pour empêcher de nouvelles violences

La ville de Bambari (Centre) semble être calme pendant la matinée du vendredi 3 octobre, après la flambée de violence du 1er octobre, occasionnant la mort d'une trentaine de personnes et de nombreux dégâts matériels, selon une source, proche de la Croix-Rouge locale. Les activités ont timidement repris. L'état-major de l'ex-Séléka affirme mettre en place des dispositifs sécuritaires pour empêcher de nouvelles violences.

La ville de Bambari a été le théâtre de violences des hommes armés assimilés aux civils musulmans de la localité, en représailles à la tuerie de huit personnes dans un véhicule appartenant à l'un d'entre eux, par un groupe armé assimilé aux miliciens Anti-Balaka.

Dans la matinée du vendredi 03 octobre, la ville semble être calme, quelques activités auraient repris. Selon un habitant de la ville joint le samedi matin par le RJDH, « la ville est calme, quelques boutiques ont rouvert leurs commerces, mais certaines personnes continuent de regagner les sites par peur d'actes de violence ».

La Séléka rejette son implication

Le porte-parole de l'état-major de cette ancienne coalition, le capitaine Ahmed Nedjad joint par le RJDH a déclaré que leurs soldats ne sont pas impliqués dans l'attaque du site des déplacés ainsi que des humanitaires.

« La Séléka était restée en dehors de ces hostilités. Nos hommes ont été maîtrisés. Ce sont des civils musulmans qui ont attaqué le site des déplacés et le camp des forces internationales, suite à l'assassinat de leurs frères. Nous avions tenté de maîtriser

les choses mais nous étions débordés », a déclaré le capitaine Ahmed Nedjad. Pour lui, toutes les composantes de l'ex-Séléka ont multiplié des séances de sensibilisation pour calmer la tension dans cette ville. « C'est un acte condamnable. Nous avons mis nos hommes même devant l'hôpital pour assurer la sécurité. Nous faisons tout pour calmer la colère des civils musulmans », a-t-il ajouté.

Joint par le RJDH, le responsable des miliciens Anti-Balaka a aussi rejeté ces violences sur des civils musulmans et appelle toutes les parties à respecter leurs mots d'ordre pour le retour de la sérénité dans la ville de Bambari. Le président de la jeunesse musulmane n'a pas été joignable pour répondre à ces accusations.

L'hôpital de Bambari touché par les violences

Selon les informations du RJDH, les violences dans la ville de Bambari n'ont pas seulement touché le site des déplacés et la base de l'ONG Mercy Corps, mais aussi l'hôpital de cette ville. Une source hospitalière a confié au RJDH que l'hôpital a été envahi et les biens de certains personnels ont été pillés. « Les biens de trois majors ont été pillés dont celui de la chirurgie qui a perdu sept (?) téléphones portables et une somme de 880.000 FCFA. La maison du major de la maternité était mise à plat. Celui du bloc opératoire a eu la vie sauve après avoir été pointé par les assaillants », a relaté la source sous couvert de l'anonymat.

Pour la source, ces hommes armés ont promis revenir car disent-t-ils « s'ils prenaient beaucoup de personnes, ils allaient avoir beaucoup d'argent », a-t-elle rapporté.

Selon une source proche de l'ex-coali-

tion Séléka, le général Ali Darassa aurait promis de mettre la main sur ceux qui ont attaqué l'hôpital, afin de « restituer tout ce qui a été emporté. Mais, cet engagement n'est pas encore honoré », dit la source.

Pour le porte-parole de l'ex-Séléka, l'hôpital n'a pas fait l'objet de pillage. « Nous voulons la paix, donc nous ne pouvons pas accepter que l'hôpital soit pillé. C'est un centre qui aide tout le monde ici », a-t-il déclaré.

Ocha condamne les violences de Bambari

La Coordinatrice humanitaire principale en Centrafrique, Claire Bourgeois, a condamné les nouvelles violences qui se sont produites contre les civils à Bambari et demande à tous de respecter les actions des humanitaires prévues dans les accords de cessation des hostilités de Brazzaville

« Je suis profondément choquée des attaques qui viennent de reprendre ces deux dernières semaines contre les actions humanitaires. Le conflit a de nouveau entraîné la perte de vie de personnes civiles. L'attaque et le vandalisme perpétrés récemment à Bambari contre le personnel et les installations d'une ONG, les vols de nourriture sur les convois d'aides humanitaires sur les axes, les cambriolages d'autres ONGs dans une autre ville sont inacceptables », a déploré Claire Bourgeois dans un communiqué de presse du 02 octobre.

Selon les dernières informations du RJDH, les forces internationales et la gendarmerie auraient renforcé leurs présences dans la ville.

Une source de la gendarmerie a confié sous l'anonymat que « tout est mis en œuvre pour traquer les auteurs de ces attaques ».

KÉMO

Une préfecture sécurisée mais des services de l'État inexistant

La préfecture de la Kémo est sécurisée à 75% malgré les actes de violence encore récurrents à Dékoa. Cependant, les services de l'État peinent à s'installer du fait de la destruction des édifices publics. Le constat est fait par Fernande Agnès Chantal Kazangba, préfète de la Kémo, lors d'une entrevue avec le RJDH, le vendredi 03 octobre.

C'est avec satisfaction et un sentiment de conviction que la préfète de Kémo s'est prononcée sur la situation sécuritaire de sa zone de juridiction. « En tout cas, je jette des fleurs aux forces internationales, la Minusca et la Sangaris pour les efforts indéfectibles consentis pour sécuriser notre zone même si certaines localités comme Dékoa continuent de tirer le diable par la queue. Elles ont fait un travail formidable qui a permis aujourd'hui aux populations de Sibut, de Djoukou et de Mala de vaquer librement à leurs

occupations. La ville a déjà repris son ambiance », a décrit la préfète. Elle n'est pas passée de vue les récents événements sur l'axe Mbrès et Dékoa où selon elle, « des habitants de Mbrès se seraient pris à des habitants d'un autre village, il y a deux jours ».

Il s'agirait d'affrontements entre communautés qui se sont étendus aux groupes armés : « les groupes armés s'y seraient associés. Le bilan n'est pas encore établi mais ce matin, la Sangaris s'est déployée sur les lieux pour mettre de l'ordre », s'est-elle dit en promettant de donner plus de détails après les investigations qui sont en cours.

Quant à la restauration de l'autorité de l'Etat dans cette préfecture, Fernande Agnès Chantal Kazangba, a cru bon de citer les services publics qui ont effectivement repris mais, elle a déploré la destruction et le pillage des édifices publics qui ne permettent pas aux fonctionnaires de rester à leur lieu d'affectation.

« La Gendarmerie a repris à travailler, ainsi que la Police. L'édu-

cation leur a déjà emboité le pas. Sauf que la justice peine à se rétablir. Le tribunal local a été réhabilité déjà mais les fonctionnaires sont à cheval entre Bangui et les lieux de services, puisqu'ils n'ont pas de maisons. Tout a été détruit pendant la crise. Moi-même je réside au petit séminaire des religieux de Sibut », a-t-elle déploré.

Même sur le nombre des fonctionnaires présents à Kémo, la première autorité de l'Etat, s'est dite ne pas être en mesure de donner un chiffre. La situation humanitaire reste marquée dans la préfecture par la présence d'environ deux cents personnes déplacées, venues des villages environnants et accueillies dans des familles à Sibut comme ailleurs. Des principales villes que compte la préfecture de la Kémo, (Sibut, Dékoa, Mala et Ndjoukou), Dékoa vit encore dans des actes de violences, dues à la présence des combattants de l'ex-Séléka et des Anti-Balaka.

Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

DÉCENTRALISATION ET GOUVERNANCE LOCALE

Quelle est la situation en Afrique ?

Une étude a été menée dans les deux secteurs. Elle a porté sur le bilan de l'aide internationale française à la décentralisation et à la gouvernance locale. Le rapport qui en est issu sera remis ce mois au ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

Ce rapport dresse un bilan alarmiste de l'évolution de la décentralisation en Afrique. Réalisé par le Centre international pour le développement local (Ciedel) sous le titre : « *L'évaluation thématique de l'appui de la France à la décentralisation et la gouvernance locale* », pour le compte du Quai d'Orsay, ce rapport indique que la période d'enchantement de la décentralisation - fin des années 1980 et début des années 1990 - grâce à l'aide française, est derrière nous. Elle se traduit par la mise en place d'un cadre de décentralisation et de collectivités territoriales. Le contexte a radicalement changé. En fonction des pays, il y a soit un arrêt, soit un recul, soit une pause de la décentralisation. Dans certains pays, le processus serait même « en panne ». La décentralisation ne fait plus partie des priorités des États. En effet, d'autres enjeux se jouent entre le pouvoir central et le pouvoir local. La décentralisation aura permis la « mise en place de nouveaux canaux qui remettent en cause le contrôle de l'État et des politiques, ce qui a engendré une perte sur la rente que constitue l'aide », d'après le vice-président du Conseil des collectivités territoriales de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (CCT-Uemoa), Boubacar Bah.

L'aide française à la décentralisation et à la gouvernance locale a manqué de performance

Le contexte économique de la France y serait pour beaucoup. Selon l'OCDE, entre 2008 et 2012, cette aide s'élevait en moyenne à 4,7 millions d'euros par an, ce qui représentait 0,05% de l'aide publique au développement (APD) dans une enveloppe globale de 9 milliards d'euros. Pour les auteurs du rapport, cette aide représentait entre 14 et 15 millions d'euros par an, soit 0,15% de l'APD. Mais

surtout l'utilisation de cette aide qui est remise en cause, à cause des « actions excessivement fragmentées », selon l'auteur du rapport, Christophe Mestre, qui appelle à des réformes pour redynamiser le dispositif français. En effet, Christophe Mestre pense que les expériences de coopération doivent être « repérées, capitalisées pour développer une expertise nationale et régénérer » la volonté des décideurs. Pendant les premières décennies de la décentralisation, priorité a été donnée à l'amélioration du cadre institutionnel, aujourd'hui ce sont les moyens de fonctionnement des collectivités territoriales qu'il faudrait accroître, mais aussi faire cesser de penser à un modèle unique, y compris le modèle français, et miser plutôt sur des réponses adaptées aux territoires, prenant en compte que la décentralisation peut également être asymétrique. Pour y parvenir, Christophe Mestre invite à « un portage clair et affirmé ».

Le rapport souligne des risques pour la paix et la sécurité

Le recul de la décentralisation, la restriction de l'autonomie locale concédée aux autorités locales, la diminution ou la stagnation des transferts de ressources seraient autant de facteurs qui iraient dans le sens de la rupture du contrat social entre les acteurs locaux et l'État. Des facteurs qui porteraient « le germe d'un éloignement des citoyens de la chose publique d'une montée des mouvements sociaux, voire de l'adhésion de certaines personnes ou groupes à des idéologies extrémistes ou à des mouvements terroristes », souligne le rapport, pour qui « il n'est plus temps de se poser des questions du bien-fondé de la décentralisation », mais de réussir le processus dans la perspective d'une contribution à la paix et à la sécurité.

Pour le secrétaire général des Cités et gouvernements locaux unis-Afrique (CGLU-Afrique), Jean-Pierre Elong Mbassi, « il faut réfléchir à la décentralisation du futur en fonction des enjeux du futur : le développement durable, les femmes, les jeunes ».

Noël Ndong

FRANCE

Visite des membres du Comité de jumelage Reims-Brazzaville à la librairie galerie Congo

Lors d'une visite exceptionnelle samedi 27 septembre, la délégation du Comité de jumelage Reims-Brazzaville a pu découvrir un échantillon de la dimension littéraire, artistique et culturelle du Bassin du Congo.



Membres du Comité de jumelage Reims-Brazzaville après la visite de la Librairie galerie Congo Crédit photo Adiac

Une cinquantaine de personnes a ainsi pris d'assaut les locaux de la librairie galerie Congo, sur les traces de Jean Taittinger, maire de Reims et Simon Bilombo, le représentant du président Fulbert Youlou qui, en juillet 1961 ont signé le lien du serment de jumelage. « Ce que dévoile cet endroit d'intérêt culturel, c'est le constant mélange entre la littérature et la peinture, entre la tradition et l'art, entre rapports d'ailleurs et d'ici ; une vitrine de l'homme du Bassin du Congo dans toutes ses expressions », s'est exprimé un des responsables de la délégation rémoise, dès l'entame de la visite.

Ces mots ont résonné tout au long de la visite des membres de la délégation conduite par Julienne Mackonguy, présidente du Comité de jumelage Reims-Brazzaville. À peine estompé l'émerveillement devant les tableaux des peintres de l'École de peinture de Poto-Poto et les sculptures de Rhode Makoumbou, chacun, suivant ses préférences de genres littéraires, a feuilleté les ouvrages des auteurs connus ou à découvrir. Afin de compléter leur parcours « Congo », au terme de la visite, ravis de s'être nourri l'esprit par la contemplation du travail des artistes-peintres-sculpteurs comme

Mongo Etsion, Gotène, Sylvestre Mangouaza, Jacques Iloki ou Rhode Makoumbou et par le voyage au travers de quelques pages des œuvres d'Alain Mabanckou, Emmanuel Dongala ou Huppert Malanda, les Rémois de la « Cité des sacres » ont été conviés à aller déguster un repas typiquement congolais, au demeurant fort apprécié « chez Brigitte Obomby ».

Reims (Marne). Né en 1961, en sommeil durant quarante ans, le comité de jumelage Reims-Brazzaville renaît de ses cendres depuis 2005 et invite les Rémois à participer à ses activités. Suivant ses statuts, l'objectif principal est de faire connaître aux Rémois la ville de Brazzaville, ancienne capitale de la France libre et capitale actuelle de la République du Congo.

Les deux villes sont liées par un serment de jumelage signé le 5 juillet 1961 entre le maire de Reims, Jean Taittinger, et Simon Bilombo, le représentant du président Fulbert Youlou. Cet accord a été réactivé en 2005 par le maire Jean-Louis Schneider et Hugues Ngouelle.

Depuis 2007, la présidente du comité de jumelage Reims-Brazzaville, est Julienne Mackonguy.

Marie Alfred Ngoma

VATICAN

Le pape appelle les évêques tchadiens à promouvoir la coexistence

Les prélats tchadiens sont venus en visite ad limina sur le tombeau des apôtres au Vatican

Le pape François a salué avec chaleur jeudi matin, les évêques du Tchad qui sont venus accomplir au Vatican leur visite ad limina. Tous les cinq ans, en principe, les évêques catholiques viennent en pèlerinage sur le tombeau des apôtres à Rome, rendent compte de la marche de leur travail dans les diocèses et recueillent de lui la « feuille de route » pour les aider pour les prochaines années.

Tout comme il l'a fait tout au long du mois de septembre où il a reçu d'autres conférences épiscopales (assemblées des évêques) catholiques africaines, le pape François a rappelé aux Tchadiens que la poursuite de leur mission de chrétiens passe par des impératifs : des prêtres de qualité ; des laïcs (fidèles non-prêtres) « solidement formés doctrinalement et spirituellement » ; la poursuite du travail social dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement. Mais plus que tout, il faut tenir compte du contexte du Tchad.

Dans ce pays à la confluence entre une zone sahélienne et une zone équatoriale qui marque aussi, en quelque sorte, la zone de partage entre l'ère musulmane et celle chrétienne, le pape demande aux évêques et aux catholiques d'être des ponts. « Je vous encourage à faire en sorte que l'Église, qui est respectée et écoutée, garde

toute la place qui lui revient dans la société tchadienne dont elle est devenue un élément structurant, même là où elle est minoritaire ». Sur cette voie, a rappelé le pape, le travail abattu par le premier archevêque tchadien de N'Djaména, Mgr Mathias N'Gartéri Mayadi décédé en novembre de l'an dernier à l'âge de 72 ans, a été exemplaire. « Dans un tel contexte je ne peux que vous encourager à développer le dialogue interreligieux » et à persévérer « pour promouvoir la cohabitation entre les différentes communautés religieuses. Je pense que de telles initiatives sont à poursuivre afin de décourager le développement de la violence dont les chrétiens sont les victimes dans des pays voisins du vôtre ».

Ni le Nigéria voisin, ni la secte islamiste Boko Haram qui y sévit n'ont été cités mais il n'y avait pas besoin d'esquisse.

En un peu plus d'un mois, le pape François a dressé un cadre presque complet de la situation socio-chrétienne de l'Afrique et offert la clé pour aborder, en Église, les défis pendants. Aux évêques camerounais, début septembre, il avait recommandé de ne pas s'enrichir au milieu de leur peuple pauvre. À ceux de RDC, il avait conseillé de ne pas se mêler de politique ou, avait-il insisté devant ceux de Côte d'Ivoire, des querelles politiques. Mais il a encouragé les prélats du Ghana à continuer de faire en sorte que leur pays, une exception, soit un des rares à n'avoir jamais connu de guerres ethniques.

Lucien Mpama



ISO 9001:2008-2420003

Votre Partenaire dans la Maîtrise des Risques & la Valorisation du Potentiel Humain

Le MEFPPPI recherche 14 Directeurs Généraux (H/F) pour les usines en construction de la Zone Industrielle et Commerciale de Brazzaville

Mission :

A la tête d'une unité de production qui comptera à terme une centaine de personnes, vos principales attributions seront de :

- ✦ Représenter la société auprès des partenaires locaux et internationaux (clients, fournisseurs, prestataires), des administrations, des banques et des autorités locales ;
- ✦ Définir et mettre en œuvre la stratégie de développement de la structure selon les orientations du Conseil d'Administration et adapter les moyens humains et matériels pour atteindre les objectifs fixés ;
- ✦ Mettre en œuvre une organisation performante et veiller à la sécurité des personnes, des installations et des moyens logistiques disponibles ;
- ✦ Piloter et développer les activités commerciales de l'entreprise ;
- ✦ Assurer la gestion juridique et financière de la société selon les normes et codes en vigueur ;
- ✦ Définir les prévisions budgétaires et les objectifs financiers de l'entreprise toute en veillant à leur respect au cours de l'année ;
- ✦ S'assurer que l'entreprise respecte la réglementation congolaise en matière de Gestion des Ressources Humaines et être garant du bon climat social ;

- ✦ Animer et fédérer les équipes autour d'un projet de société ;
- ✦ Collaborer étroitement avec le Directeur Général Adjoint en charge des opérations techniques et s'assurer de l'optimisation de la chaîne de production.

Profil :

Issu(e) d'une formation supérieure, idéalement d'un MBA, vous justifiez d'une expérience probante d'au moins 5 ans dans le management d'une unité de production de fabrication de matériaux, ou dans le domaine industriel. Vous avez démontré votre capacité à piloter une nouvelle entité, et vous possédez une forte capacité à organiser et fédérer les équipes autour d'objectifs communs.

Enfin, vous détenez les compétences clés du poste : autorité, charisme, capacités managériales, aptitudes à la négociation et à la gestion des hommes, culture technique.

La pratique de l'anglais est souhaitée, le portugais est un plus.

Nos domaines d'intervention



Conseil en Organisation & RH
Accompagnement Normes ISO
Formation Professionnelle
Contrôle de Construction
Essais et Mesures
Inspection Electrique, Levage/Colisage, CND

Filiale de APAVE INTERNATIONAL

Postulez en ligne CV + Lettre de motivation avant le 17/10/2014 sur www.apaveinternational-consulting.com

134^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE BRAZZAVILLE

La famille de Pierre Savorgnan de Brazza plante un palmier au Mémorial éponyme

Corrado Pirzio Biroli et Speronella de Brazza, ont procédé le 3 octobre à l'occasion de la célébration du 134^e anniversaire de la fondation de Brazzaville et du 8^e anniversaire de l'inauguration du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, au planting d'un arbre dans la cour dudit mémorial



Corrado Pirzio Biroli et Speronella de Brazza plantant l'arbre

Ce geste répond aux idéaux qu'animait l'explorateur franco-italien Pierre Savorgnan de Brazza. L'histoire ne cessera de rappeler qu'en 1884 sur initiative de Pierre Savorgnan de Brazza, a été planté un arbre de la paix. En effet, fut un moment où dans son parcours d'exploration, Pierre Savorgnan de Brazza avait maille à partir avec 40 tribus qui n'étaient pas en bonne relation avec lui. C'est quelque temps plus tard que le

roi Makoko lui demande de bien vouloir chercher à faire la paix avec les 40 chefs de tribu. Il fallait trouver une formule pour cela. Celle qu'il a trouvée a été très assez simple : Plantons un arbre de la paix. Déchargeons nos armes, les lances, les machettes, les pistolets. Maintenant on peut fermer et planter un arbre de la paix dessus. Aussi longtemps que l'arbre ne produira pas des cartouches ou des armes, la paix durera. Ainsi donc, pour Corrado

Pirzio Biroli, « le palmier que nous plantons aujourd'hui comme symbole ici, c'est pour la paix au Congo, pour la paix entre nous, pour la paix du monde, c'est-à-dire que le mémorial ne doit pas être vu comme une chose provinciale mais comme une construction qui a une valeur morale dans le monde, et que Brazzaville puisse être comme un phare pour le monde. »

Bruno Okokana

MÉMOIRE

Un accord de jumelage pour mieux connaître Pierre Savorgnan de Brazza

La signature de cet accord de jumelage entre le Spazio Brazza, musée historique Pietro di Brazza Savorgnan, représenté par Corrado Pirzio Biroli, son directeur général, et le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, institution culturelle et touristique, lieu de mémoire et d'histoire représentée par Belinda Ayessa, la directrice générale, a eu lieu le 3 octobre en présence du directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Célestin Akoulafoua.

Cet accord de jumelage, qui constitue l'unique dossier juridique d'accord entre les deux parties, permettra d'intensifier leurs relations dans le domaine culturel. Le Spazio Brazza est une institution qui a pour mission de retracer la vie et l'œuvre de Pierre Savorgnan de Brazza alors que le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza se définit comme une institution culturelle et touristique, un lieu de mémoire et d'histoire.

Dans les domaines spécifiques de coopération et de collaboration, les deux parties vont contribuer au développement culturel et du patrimoine historique des populations congolaises et italiennes. Le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, dans la mesure du possible, mettra à la disposition du Spazio Brazza, à titre temporaire et essentiellement à des fins d'exposition, des documents d'information, des objets culturels et historiques de la vie et de l'œuvre de Pierre Savorgnan de

Brazza et ceux relatifs à l'histoire moderne du Congo. Dans les mêmes termes, le Spazio Brazza mettra à la disposition du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza des documents d'information, des objets culturels et historiques relatifs à la vie et à l'œuvre de Pierre Savorgnan de Brazza. Les deux parties s'engagent aussi à promouvoir et à mener des activités culturelles ensemble. Les deux parties exploiteront autant que possible, les nouvelles technologies de l'information et de la communication : mise en ligne des informations, visites guidées virtuelles etc. Enfin, elles s'engagent à mettre en place un groupe conjoint de coordination, placé sous une présidence commune, qui se retrouvera pour faire le bilan de la mise en œuvre du présent accord de jumelage. « L'accord de jumelage permet de tout faire en termes d'échanges culturels, d'exposition réciproque, d'exposition de différentes initiatives. On pourra faire aussi des échanges du matériel d'archives ou d'autre chose et de collaborer ensemble pour permettre au maximum des activités qui auront des repères avec Pierre Savorgnan de Brazza ici. Pourquoi faut-il avoir des choses dans d'autres endroits comme Paris, Rome, si elles ne sont pas utilisées, exposées ? Il faut donc chercher à amener des choses ici, parce que c'est l'endroit où les visiteurs seront intéressés à voir ce qui est de Pierre Savorgnan de Brazza et du roi Makoko », a déclaré Corrado Pirzio Biroli, à l'issue de la signature de cet accord de jumelage.

B.O.

Découvrez le succès avec SMU

Classée parmi les meilleures universités de l'Inde
(Accréditée par le Conseil National d'Accréditation, du Ghana)

Classée No. 1
Le choix de l'étudiant
Centres 360 Surve, Yahoo!



SMU est une université gouvernementale de l'État Indien, constituée en vertu de la Loi législative IX de 1995 de l'État Sikkim - Inde ► Reconnue par UGC-Inde ► Membre de l'Association des universités de l'Inde (AIU) ► Membre de l'Association des universités du Commonwealth.

Rentrée Universitaire - Octobre 2014

A INFORMATIQUE

- License en Informatique (LTI)
- Maîtrise en Informatique (MTI)

B GESTION

- License en Administration des Affaires (LAA)
- Maîtrise en Administration des Affaires (MAA)

C JOURNALISME ET COMMUNICATION

- License en Arts de Journalisme et de Communication (LAJC)
- Maîtrise en Arts de Journalisme et de Communication (MAJC)

CARACTÉRISTIQUES

- 750 centres d'apprentissage.
- 400.000 nouveaux étudiants et 500.000 anciens
- 13 disciplines dans 4 universités et 30 collèges.
- Assistance pour l'obtention de stage offert
- Diplômes internationalement reconnus
- Interaction régulière avec le monde du travail
- Plus de 5 ans d'excellence dans le domaine de l'éducation



- ☛ Emplacement pratique
- ☛ Personnel enseignant expérimenté
- ☛ Soutien E-Learning 24H x 7J
- ☛ Matériel de cours gratuit
- ☛ Formulaire d'admission GHc 40
- ☛ Accréditation mondiale

Expérimentez l'apprentissage interactif 24/7
EduNxtTM
www.smude.edu.in/edunxt

Pour renseignements, s'il vous plaît contactez
SMU

Sikkim Manipal University
Centres d'étude au Ghana

- Academic City Campus, Abena Atea Towers Ring Road Central, Accra, Tel: +233-302-253630/31
- Kumasi Campus: 2nd Floor, CityStyle Building, Hudson Street, Near Baba Yara Stadium, Tel: +233-322-030265
- info@smughana.com; web: www.smughana.com



OFFRE PROMOTIONNELLE

	Volume	Validité	Coût	Code d'activation
Journalier	10 MB + 10 MB ^a	1 jour	500 FCFA	*170*4*1*1#
	30 MB + 30 MB ^a	1 jour	1 000 FCFA	*170*4*1*2#
	250 Mb	1 jour	1 500 FCFA	*170*4*1*3#
Hebdomadaire	100 MB + 100 MB ^a	7 jours	2 500 FCFA	*170*4*2*1#
	300 MB + 300 MB ^a	7 jours	5 000 FCFA	*170*4*2*2#
	1 GB + 1 GB ^a	7 jours	7 500 FCFA	*170*4*2*3#
Mensuel	1 GB + 1 GB ^a	30 jours	10 000 FCFA	*170*4*3*1#
	5 GB + 5 GB ^a	30 jours	30 000 FCFA	*170*4*3*2#
	30 GB + 30 GB ^a	30 jours	37 900 FCFA	*170*4*3*3#
	90 GB + 90 GB ^a	30 jours	44 900 FCFA	*170*4*3*4#
	150 GB + 150 GB ^a	30 jours	59 900 FCFA	*170*4*3*5#

^aBonus valable uniquement entre minuit et 06h00

profitez de la connexion
Internet la plus rapide

à travers plus de 2,4 millions de câbles






Internet à partir de 9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S. 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
 Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

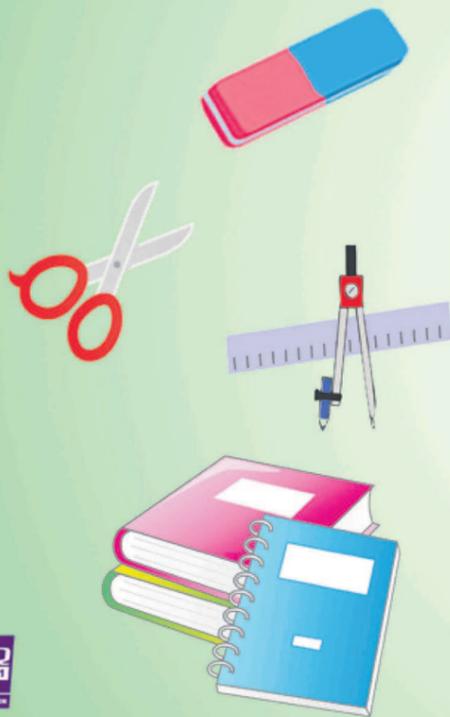
Grâce à une offre* de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, C'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre **200 000** et **2 000 000 F Cfa**, au taux préférentiel de **11%** remboursables sur **10 Mois** et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

*Offre valable du 25 Juillet au 25 Octobre de l'année en cours.

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.



Service Ecoute Client

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
 +242 05 544 89 88/05 544 85 20
 Fax : +242 22 281 50 89/90
 Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank Congo - DMC - Août 2014

#MakeThingsBetter
cg.total.com

Pétrole, gaz naturel et énergie solaire – 100 000 femmes et hommes

ENGAGÉS POUR UNE ÉNERGIE MEILLEURE



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

CHRONIQUE

Journée mondiale de l'alimentation

En 2008, on estimait que 855 millions de personnes souffraient de famine et de malnutrition à travers le monde. Qu'en est-il de nos jours ? Avons-nous réussi à endiguer cette catastrophe sociale ?

S'il est évidemment difficile de répondre à une telle question, il faut cependant reconnaître que la volonté existe et que des progrès ont été enregistrés comme le prouvent notamment des actions communes telle que la Journée mondiale de l'alimentation, une occasion pour sensibiliser les populations à la lutte contre la faim. Au-delà, cette journée vise également à soutenir et à faire connaître des projets sur les infrastructures rurales qui pourraient permettre aussi d'améliorer le rendement agricole dans les pays où la famine sévit. C'est ainsi que chaque année, plus précisément le 16 octobre, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) célèbre la Journée mondiale de l'alimentation. En réalité, celle-ci commémore la date de création de la Fao, en 1945. Cette journée a été instituée par les pays membres de la FAO lors de la vingtième conférence générale de cette organisation en novembre 1979. Elle est célébrée chaque année dans plus de 150 pays.

L'histoire de l'agriculture, voici des milliers d'années, s'est caractérisée par une multitude infinie d'exemples d'échanges interculturels aux conséquences majeures. Déjà, le vieux continent européen attestait prématurément d'une technologie avancée malgré le défaut d'outils élémentaires. Au Moyen-Orient, les populations y auraient apporté leurs outils et leurs technologies. Il semble que de telles migrations de populations agricoles aient eu lieu, nous rapporte-on, en Afrique, en Amérique centrale et du Sud, en Chine, en Inde et en Asie du Sud-Est. Ces migrations, étaient pour la plupart la conséquence d'un accroissement de la population, contrainte à la recherche des terres cultivables pour s'assurer la nourriture.

La Journée mondiale de l'alimentation adopte chaque année un thème différent. Si en 2006, « Investir dans l'agriculture pour la sécurité alimentaire » avait été retenu, en considération de ce que, seuls les investissements dans l'agriculture pouvaient permettre d'inverser la situation en cours, en 2012, le thème de la Journée mondiale de l'alimentation était « Les coopératives agricoles nourrissent le monde ». En 2014, l'on planchera sur l'Agriculture familiale à travers le thème « Nourrir le monde, préserver la planète ».

La famine et la malnutrition demeurent hélas des problèmes persistants. Malgré les progrès techniques, la famine affecte de façon particulière le continent africain et une partie de l'Asie. C'est toujours une grande partie de la planète qui est concernée et même si de nos jours, les populations les plus aisées, championnes du gaspillage, ont peu de difficultés à satisfaire leur besoin calorique quotidien, l'obésité qui les menacent gravement témoigne cependant d'une alimentation trop riche et du manque d'activité physique.

Il y a, en conclusion, encore fort à faire en la matière. Il faut donc redoubler d'efforts dans les années à venir si l'on veut faire de la famine une histoire du passé en encourageant, entre autres, le Programme alimentaire mondial de l'ONU, en favorisant le développement d'infrastructures agricoles durables dans les pays les plus pauvres, en contribuant réellement à une diminution substantielle de la pauvreté à l'échelle mondiale, en réfléchissant à l'établissement d'un commerce plus équitable, véritable programme réclamant encore plus d'adhésion.

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS

IN MEMORIAM



Le temps qui passe ne peut effacer, ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.

Le 6 octobre 2010 – 6 octobre 2014, voici quatre (4) ans, jour pour jour que M. Okoua Gakosso Daniel nous a quitté.

A cet effet, la veuve Okoua Gakosso, M. Willy Mbossa et la famille informent les parents, amis et connaissances que des messes d'action de grâce seront organisées en ce jour de triste anniversaire, le 6 octobre 2014 à partir

de 6 heures 15 dans les paroisses suivantes :

- Saint Grégoire de Massengo ;
- Sainte Marie (Mama Elombé) de Ouenzé ;
- Saint esprit de Mougali ;
- Sainte Rita de Moukondo ;
- Sacré cœur la cathédrale.

Nous prions tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son endroit.

MÉMOIRE

Les descendants de De Brazza félicitent le Congo

Comment ne pas être fiers quand la mémoire de votre ancêtre demeure vivante loin de ses terres. Corrado Pirzio Biroli et Speronella de Brazza l'ont déclaré après l'entretien qu'ils ont eu, le 3 octobre, avec le ministre de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso.



Le ministre de la Culture et des arts s'entretenant avec les parents de de Brazza

Les deux descendants de l'explorateur sont à Brazzaville à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de cette ville et de l'inauguration du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Dans leur agenda, figurait aussi cette visite au ministère de la Culture et des arts, pour rendre hommage à Jean-Claude Gakosso pour tout ce qu'il fait pour la culture congolaise et l'informer aussi de la signature de l'accord de jumelage entre le Spazio Brazza, musée historique Pietro di Brazza Savorgnan et le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Il n'est plus à douter que le mémorial est devenu un grand carrefour culturel et touristique du Congo. Cela sous-entend qu'un grand travail se fait. Et ce travail se fait aussi grâce à l'appui du

ministre de la Culture. « J'étais-là en 2006 lors de l'inauguration de ce mémorial, maintenant je trouve qu'il s'est beaucoup amélioré, il y a beaucoup de choses très intéressantes et beaucoup de monde vient au mémorial. C'est fantastique. Nous remercions ses animateurs et surtout la manière dont Pierre Savorgnan de Brazza est aimé ici. C'est émouvant pour nous d'être-là », a déclaré Speronella de Brazza, petite fille de Pierre Savorgnan de Brazza.

Quant au vacarme sur le rapatriement des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza en Italie, Corrado Pirzio Biroli, a été clair. « Nous qui sommes venus ici, sommes les aînés de toute la famille et sommes habilités à parler

au nom de cette famille. Ce bruit ne nous intéresse pas et nous continuons à marcher dans la direction qui avait été prise vis-à-vis du gouvernement congolais, celui de créer le mémorial. Nous voulons avoir des relations avec tous les Batéké et tous les Congolais. Nous avons l'espoir de venir plus souvent dans le cadre de la collaboration entre le mémorial Pierre Savorgnan de Brazza et Spazio Brazza, château de la famille de Brazza que nous avons transformé en musée. »

Ils n'ont pas manqué d'éloges au peuple congolais pour tout ce qu'il fait pour la sauvegarde de la mémoire de Pierre Savorgnan de Brazza.

Bruno Okokana

MUSIQUE

La Congolaise Oupta finaliste du prix « Découverte RFI 2014 »

Depuis plusieurs années, Radio France internationale met en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain à travers le prix « Découverte RFI ». Pour l'édition de 2014, la Congolaise Oupta est retenue parmi les neuf finalistes.

« Tout s'est passé au niveau de Rfi qui lance des appels à candidatures où nous sommes présentes en fournissant des dossiers. Au début il y avait une centaine d'artistes et par la suite le jury s'est retrouvé et a décidé de ceux qui partent en finale et nous avons été choisis. »

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination que l'artiste congolaise affronte ce concours et espère faire revivre au public congolais les souvenirs d'un autre sacre de « Prix découverte RFI », après celui de ces aînés Zao et Philippe Sita dans les années 1980. « Nous sommes juste finalistes et pas lauréats et pour arriver à cette étape la note du jury et les votes du public compteront pour les distinguer lors de la finale qui aura lieu le 18 novembre. Le public peut voter



Oupta de son vrai nom Patricke-Stevie Mougondo

sur www.prixdecouvertesrfi.com et la phase de vote se terminera le 30 octobre ». Le jury présidé par Fally Ipupa se réunira le 18 novembre 2014 et annoncera le nom du lauréat du Prix découverte RFI 2014.

Au cours des années, ce Prix a récompensé des artistes aussi divers et talentueux comme Tiken Jah Fakoly (République de Côte d'Ivoire), Rokia Traoré (Mali), Didier Awadi (Sénégal), Amadou et Mariam (Mali) ou Maurice Kirya

(Ouganda). Le lauréat bénéficie de 10 000 euros, d'une tournée en Afrique et d'un concert à Paris. RFI et leurs partenaires sont des acteurs engagés auprès du lauréat et lui offrent un soutien professionnel, une promotion sur leurs antennes, leurs sites webs. Le Prix Découverte RFI est organisé en partenariat avec la Sacem, l'Institut français, l'Organisation internationale de la Francophonie et Deezer.

Hermione Désirée Ngoma

ÉLECTION À LA FÉCOFOOT

Un nouveau mandat de 4 ans pour Jean Michel Mbono

Le président du nouveau bureau exécutif a pris la décision de conformer les compétitions nationales aux calendriers de la Fédération internationale de football association et de la Confédération africaine de football.

Jean Michel Mbono réélu le 4 octobre à Owando, président de la Fédération congolaise de football pour un nouveau mandat de quatre ans, a annoncé l'arrêt définitif du championnat national direct jusqu'alors suspendu à cause du non paiement des quatre tranches de la subvention de l'Etat accordée aux clubs engagés. Il a fixé pour le mois de novembre le lancement de la prochaine saison sportive 2014-2015. Les équipes qualifiées pour les prochaines compétitions africaines des clubs seront sélectionnées sur la base du classement de la phase aller de la compétition.

« Le Congo et ses clubs risquent gros tant l'issue de la compétition ne saurait s'accommoder au calendrier CAF. Je me fais le devoir en ma qualité de président réélu de relever non sans amertume et en tenant compte de la réalité objective qui se dresse à nous qu'à compter de ce jour le parcours du championnat national de ligue est mis entre parenthèse. Pour permettre à notre pays de compter encore et toujours à l'échiquier continental dans les compétitions interclubs, seuls seront comptabilisés les résultats de la phase aller. Le pragmatisme nous recommande en conséquence de lancer la saison sportive 2014-2015 dès novembre 2014 », a déclaré Jean Michel Mbono. Et d'ajouter : « Ce qui



Les membres du comité exécutif (photo Adiac)

permettrait à toutes nos équipes engagées en compétition continentale d'accomplir toutes les missions relatives à la qualification des joueurs mais aussi de placer notre compétition sur le calendrier CAF », a-t-il indiqué.

Le prochain championnat national direct se jouera avec dix huit équipes. Les seize équipes de cette saison sont maintenues plus les équipes placées en tête des deux groupes du championnat national de Ligue 2. « Tous nos efforts seront consacrés pour l'aboutissement du dossier de financement de sorte que chaque club devenu créancier légitime trouve

son compte et assure en toute fin utile les charges passées et à venir », a estimé Jean Michel Mbono. La FIFA et la CAF étaient représentées par Constant Sélémani Omari. Il a témoigné la reconnaissance de la CAF et de la FIFA à la Fécofoot avant de souhaiter bon vent au nouveau bureau pour les défis futurs. Le ministère des Sports et de l'éducation physique avait dépêché Auguste Etsala, directeur général des sports. Le Comité national olympique et sportif congolais n'était pas représenté comme il l'avait indiqué. Mais la FIFA dans sa réponse validait la crédibilité de l'élection.

« Nous prenons note du cas porté

devant la Chambre de conciliation d'arbitrage du sport par des candidats ayant été déboutés par la commission électorale alors même que ce même mécanisme n'est pas prévu dans les statuts de la Fécofoot et qu'ils avaient la possibilité de faire recours auprès de la commission électorale de recours. Nous prenons également connaissance de la décision du comité d'urgence de la Fécofoot de maintenir les élections le 4 octobre », a déclaré Jérôme Valcke, le secrétaire général de la FIFA tout en suggérant à la Fécofoot « de contacter les personnes concernées afin de leur signifier la violation des

statuts de la Fécofoot et de prendre les mesures appropriées si elle le juge nécessaire ». La particularité de cette élection est le vote par liste. Le comité exécutif est passé de 17 à 15 membres. Le nombre des vice-présidents a été aussi réduit, passant de six à cinq. Jean Guy Blaise Mayolas, troisième vice président de l'ancien bureau a été élevé premier vice président. Il remplace à ce poste Max Loemba Toussaint. Quelques nouveaux ont fait leur entrée en leur qualité de membres.

Léon Florent Okoula, Boniface Malalou sont parmi les nouveaux membres. Benoit Nkolokolo (entraîneur) est parmi les entrants au comité exécutif. Il remplace Jean Eloi Mankou. René Daniel Louzaya (arbitre) remplace Marcel Ngonu en sa qualité de représentant des arbitres. Lucienne Virginie Moukoko prend la place de Marie Thérèse Mouanou. Zéphirin Mouko (médecine sportive), remplace le Dr Jacques Ngouonimba. Le bureau exécutif de la Fécofoot se présente ainsi : Jean Michel Mbono président, Jean Guy Blaise Mayolas, premier vice-président, Charles Oténdé, deuxième vice président, Médard Moussodia, troisième vice-président, Serge François Bouka, quatrième vice-président et Jean Paul Fouani, cinquième vice-président.

Jean Médard Kossa, Gobard Ngami, Boniface Malalou, Léon Florent Okoula, Lucienne Virginie Moukoko, Zéphirin Mouko, Benoit Nkolokolo et René Daniel Louzaya. Notons que sur les 46 votants attendus, les 43 présents ont tous voté la liste unique de Jean Michel Mbono. L'Étoile du Congo, Tongo football club et TP Caïman n'étaient pas dans la salle.

James Golden Eloué





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
ASSURANCE MALADIE
ASSURANCE VOYAGE
ASSURANCE TRANSPORT
ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE TROIS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE SCOLAIRE

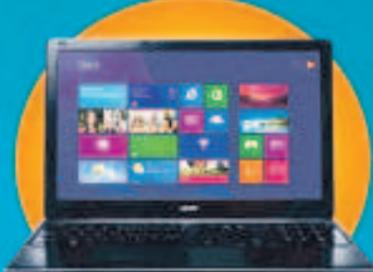
ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

● Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

● Acer Celeron (Couleur Rouge)

● Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

● Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Gratuit

Avenue Alphonse FONDERS, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratch-cg.com - Web: www.terratch-cg.com

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La mise en valeur se fait attendre

Depuis 2006, le gouvernement s'est lancé dans la construction des stades de football, dans les chefs-lieux des départements. L'objectif étant d'offrir à la jeunesse congolaise des espaces d'expression de ses talents sportifs.

À la faveur de la municipalisation accélérée, six nouveaux stades se sont ajoutés à ceux existants, portant ainsi à huit le nombre d'infrastructures sportives capable d'abriter un match du championnat, d'une coupe ou une autre activité liée au football surtout. Sibiti, Djambala, Ewo, Kinkala, Dolisie, Owando, Pointe-Noire et Brazzaville ne doivent pas se plaindre du manque d'infrastructures sportives. Le département de Brazzaville sera même le plus gâté puisque dans le cadre des 11e Jeux Africains, il s'y construit le plus grand stade du Congo. Le Complexe sportif de Kintélé, avec une capacité de plus de 60 mille places, soit quatre fois plus grand que le stade Massamba-Débatva compter 17 mille places assises. Le point des infrastructures existantes étant fait, l'organe technique qui est la Fédération congolaise de football (Fécofoot) devrait faire preuve de beaucoup d'imagination pour les mettre en valeur. Autrement, les lourds investissements consentis par l'État seront multipliés par zéro.

Des stades livrés mais pas encore homologués

La Fécofoot a pour mission, après leur livraison, d'en assurer l'homologation par la Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération internationale de football association (FIFA). Selon les règlements de ces deux instances de football, africain et international, les matches internationaux ne peuvent se jouer que dans les sta-

tibles d'abriter les matches internationaux sont : Alphonse-Mas-samba-Débat, le Complexe sportif de Pointe-Noire, Denis-Sassou-N'Guesso de Dolisie. Le stade Marien-Ngouabi d'Owando n'a pas encore accueilli un match international. Sur les trois premiers, les observateurs se plaignent de l'état de dégradation de la pelouse qui serait très avancé et occasionné par le manque d'entretien. C'est ainsi que les Diables rouges ont délocalisé leur match à Pointe-Noire à cause de la dégradation de la pelouse du stade Alphonse-Mas-samba-Débat. Au bord de l'océan, où le onze national livre ses rencontres, Claude Le Roy, l'actuel sélectionneur des Diables rouges, a aussi constaté des anomalies sur la pelouse synthétique.

« On a fait un super match sur un terrain très difficile qui ne permet pas de jouer au football comme on devrait le jouer. C'est une pelouse synthétique indigne du haut niveau international. Il y a de faux rebonds. Ceux qui n'ont pas joué au football ne peuvent pas se rendre compte. C'est très difficile pour les joueurs de football qui aiment jouer sur une touche pour pratiquer le football qu'on veut développer. On est obligé de contrôler parce qu'il y a tellement de mauvais rebonds. C'est des terrains qui compliquent les équipes locales dans les matches à domicile », s'indignait Claude Le Roy après la victoire 3-0 contre la Namibie. Même constat au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie. Alors, quelle pièce de rechanges pour ces trois stades, si l'on n'accorde pas du crédit à d'autres infrastructures existantes ? Des initiatives pour homologuer d'autres stades s'imposent. Les aires de jeu de ces enceintes obéissent à des normes. Leur utilisation fera de telle sorte que le football soit vécu partout. L'équipe de France par exemple ne se contente



Le stade d'Ewo

soit au stade Vélodrome à Marseille, au Parc de Princes à Paris, à Gerland à Lyon, à Geoffroy Guichard à Saint-Étienne, à la Mosson à Montpellier, au Parc Lescure à Bordeaux, etc. De la sorte, tout le pays sent une véritable communion entre l'équipe nationale et les fans les plus reculés, souvent collés à la radio pour suivre des matches de leur équipe nationale. Une fois donc les stades homologués, l'équipe nationale, ayant trois catégories, pourrait susciter l'admiration de tous en jouant des matches partout dans les départements dans lesquels les stades ont été construits. On ne doit pas en vouloir si Sibiti, Djambala, Owando, Ewo et Kinkala abritent ne fut-ce que des matches amicaux ou internationaux des Diables rouges, peu importe la catégorie. L'idée mettra en valeur les infrastructures construites.

Quelques équipes émergent grâce à ces stades

Cette saison, en coupe du Congo,

d'élite ultra favoris. En seizièmes de finale de la compétition, en effet, Oyonnax d'Owando a écarté FC Kondzo de la course au titre en l'emportant, 5 à 3, aux tirs au but, après un match de 1-1. L'équipe de Brazzaville qui sortait droit de la Coupe africaine de la Confédération a donc vu noir face à une formation de la Cuvette qui a tiré profit des faveurs du stade Marien-Ngouabi d'Owando pour mieux préparer la compétition au cours de laquelle elle a convaincu par son talent. Même si en huitième de finale Oyonnax n'a pas pu contenir Étoile du Congo qui l'a éliminé à cette étape.

Olympic d'Ewo a, par ailleurs, infligé le même sort à la Jeunesse sportive de Talangaï (JST). L'équipe du 6ème arrondissement de la ville capitale qui croyait facilement obtenir sa qualification en quart de finale a pris une douche froide à Ewo. D'autant plus que le club Olympic de cette localité a éliminé la JST, 3-2, aux tirs but, après le match nul d'un but partout au temps réglementaire. Là encore, il a fallu attendre les huitièmes de finale pour voir l'équipe quitter la compétition.

À dire vrai, si les stades d'Owando et d'Ewo n'existaient pas, ces deux équipes de l'arrière-pays n'allaient pas atteindre ce niveau de la compétition en prenant le dessus sur les adversaires qui n'étaient pas les moindres. Ces infrastructures ont été de beaucoup dans la préparation des deux clubs qui ont prouvé à la face du public sportif national qu'ils ont du talent et que désormais le statut d'outsiders leur va de moins en moins bien, car bénéficiant des installations sportives de même qualité que d'autres équipes et parfois même mieux. Olympic d'Ewo et Oyonnax d'Owando ont bien amorcé l'opération de mise en valeur de ses stades qui, en retour leur permet d'améliorer les performances.

En rappel, la localité de Dolisie a été honorée lorsque la fédération décidait de délocaliser le match Diables rouges contre les Léopards de la République démocratique du Congo, comptant pour la qualification à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan).

Le Congo l'avait emporté 1-0 et s'était qualifié. La qualification

acquise à Dolisie a été saluée par tous les Congolais. Le Club athlétique renaissance aiglon, pourtant une équipe de Brazzaville, avait communiqué avec le public ponténégrin en allant jouer ses matches de coupe d'Afrique à Pointe-Noire. Diables noirs avaient aussi cette volonté de délocaliser ses matches de la Coupe d'Afrique au stade de Kinkala. Les Diables noirs ne devraient-ils pas honorer, comme Léopards de Dolisie, cette localité si l'intention des dirigeants n'avait pas été anéantie par un avis défavorable donné à ce stade ?

L'appui des conseils départementaux va compter pour la visibilité

Les stades construits à la faveur de la municipalisation accélérée pourraient, dans un premier temps, se rendre utile en accueillant quelques matches du championnat. Le constat est amer. Il n'y a pas de clubs de football dans ces départements engagés au championnat national, encore moins en Ligue 2, excepté Saint-Michel de Loukoléla qui livre ses matches au stade Marien-Ngouabi à Owando. Les compétitions des ligues n'étant pas aussi régulières, les représentants de ces villes profitent de la Coupe du Congo pour rivaliser avec les grands clubs du Congo dans des stades modernes. D'autres ont essayé au premier tour et n'ont pas réussi à rééditer l'exploit au tour suivant à cause du manque de moyens.

L'appui des cadres et des autorités départementales s'impose en vue de hisser le département vers le haut.

Il n'y a qu'à prendre l'exemple de l'AC Léopards de Dolisie, soutenu par un fils du département, pour voir à quel point le sport, en particulier le football, peut bien vendre l'image d'une localité de l'intérieur du pays.

Dolisie est connue partout dans le monde grâce à ses prestations en compétitions internationales africaines (vainqueur de la Coupe de la Confédération en 2012, demi-finaliste en 2014 après que cette équipe a disputé la phase de poules de la Ligue des champions en 2013).

James Golden Eloué et Rominique Nerplat Makaya



LE stade de Djambala

des qui ont reçu un avis favorable des experts internationaux. Actuellement, les stades suscep-

pas de jouer ses matches au stade de France à Saint-Denis (Paris). Elle les joue là où bon lui semble,

quelques équipes de l'intérieur du pays ont sorti le grand jeu pour éliminer prématurément les clubs

ENFANTS SOLDATS

Washington renoue militairement avec la RDC

À la suite de l'allègement des sanctions prises à son encontre par les États-Unis en matière d'aide militaire, le pays bénéficiera de 350.000 dollars destinés à la formation militaire et des fonds supplémentaires pour la traque de Joseph Kony.

Les États-Unis d'Amérique viennent de décider d'alléger ses sanctions à l'encontre de quelques pays d'Afrique accusés de recrutement présumé d'enfants soldats. La rupture d'aide militaire de la première puissance mondiale à l'endroit de ces pays les a desservis au point d'affecter leurs armées respectives. Conscient de cet état de chose et pour contribuer à l'émergence des armées africaines en proie aux forces négatives, les États-Unis ont opté pour un régime allégé des sanctions à l'encontre notamment de la République centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC) et du sud-Soudan. Le département d'État américain qui a annoncé



Un enfant soldat

la nouvelle, le 2 octobre, indique qu'il s'agit là d'une levée formelle d'interdiction d'aide militaire à l'égard de ces pays réputés violeurs de la législation américaine contre l'enrôlement d'enfants sol-

dat. Outre les pays ci-haut cités, il faudrait aussi ajouter le Rwanda et la Somalie.

Tous ces cinq pays africains vont dorénavant bénéficier d'une assistance militaire appuyée des États-

Unis qui, à en croire le secrétaire d'État adjoint Michael Kozak, resteront vigilants pour ne pas cautionner la persistance du phénomène. Dès lors, la RDC et les autres pays bénéficiaires ne devront pas, d'après le diplomate américain, s'attendre à « un flux continu d'aide militaire » sans donner les gages de renonciation au recrutement des mineurs dans l'armée. Michael Kozak a reconnu que les pays récompensés restaient néanmoins « coupables de recrutement d'enfants soldats », mais que Washington devait pouvoir aider militairement certains de ses partenaires.

Pour le cas de la RDC, le pays obtiendra 350.000 dollars d'aide à la formation militaire et des fonds supplémentaires pour la traque de Joseph Kony, chef de

la guérilla ougandaise ultra-violente de l'Armée de résistance du seigneur. Le Rwanda bénéficiera également du même montant en guise de récompense à sa négation de soutien militaire à la rébellion congolaise tutsie du M23. Quant à la RCA, elle s'en tire avec une enveloppe de 100.000 dollars dans le cadre de la réorganisation de son armée en proie aux vicissitudes depuis mars 2013.

À l'instar de cinq États d'Afrique ci-haut énumérés, le Yemen en proie à Al-Qaïda et aux rebelles chiïtes, se voit octroyé vingt-cinq millions de dollars d'aide militaire pour renforcer les « capacités antiterroristes de ses forces armées » en plus de 1,2 million destiné à la mise sur pied d'une armée de professionnels. À l'inverse, des pays tels que la Birmanie, le Soudan et la Syrie, accusés d'enrôler massivement des enfants dans leurs forces armées, continueront à subir la rigueur de la loi américaine contre l'utilisation des mineurs dans les forces combattantes.

Alain Diasso

BAS-CONGO

L'eau potable, une denrée rare à Luozi

L'eau c'est la vie, dit-on, mais à Luozi, cette denrée vitale ne coule plus des robinets des habitants de cette cité située dans le district des Cataractes dans la province du Bas-Congo.



L'accès à l'eau devenu difficile à Luozi

Cela fait aujourd'hui près de trois mois que l'eau de la Régideso est devenue rare dans cette cité. Cette situation serait occasionnée par une panne technique survenue au niveau du groupe électrogène installé à l'usine fleuve. C'est grâce à ce groupe que la cité de Luozi est approvisionnée en eau potable. Maintenant qu'il est tombé en panne, la population ne sait plus à quel saint se vouer. Avoir l'eau relève

actuellement à Luozi du parcours de combattant. Cette situation oblige ainsi la population à faire usage de l'eau du fleuve Congo, cela avec tous les risques de maladies d'origine hydrique telle que le choléra et de noyade.

Profitant du séjour de travail à Luozi du ministre provincial des Transports et Voies de communication, Bob Bavuidi, originaire du coin, les membres du comité local du déve-

loppement de Luozi ont saisi cette occasion pour lui demander d'être leur interprète auprès du gouverneur de province, Jacques Mbadu Nsitu, dont l'intervention rapide est vivement souhaitée. Le ministre Bavuidi, qui a accordé une oreille attentive à cette requête des habitants de Luozi, promet de la transmettre à qui de droit pour des pistes de solution.

Aline Nzuzi

ITALIE

La famille au centre des préoccupations du pape François

Parti notoirement xénophobe, la Ligue du Nord a désormais son faire-valoir dans la région de Bergame.

La Ligue du Nord reste constante dans son message: pas d'immigrés en Italie, pas de régularisation, pas de sauvetage des clandestins en mer, pas de nationalité automatique aux enfants d'immigrés même quand ils sont nés en Italie, etc. Sur cette ligne de fermeté et même de fermeture aux autres personnes et cultures, le mouvement fondé par Umberto Bossi en 1997 s'est fait remarquer par un langage dur, décomplexé, n'ayant cure du politiquement correct. Le pape Jean-Paul II fut souvent critiqué par une Ligue du Nord qui l'appelait « le pape polonais », « le pape étranger » surtout quand il s'avisait de prôner la tolérance envers les immigrés.

La nomination de la première italienne noire dans un gouvernement italien, l'italo-congolaise Cécile Kyenge Kashetu, a fait littéralement hurler dans les rangs de la Ligue du nord. D'ailleurs pour cette formation politique assez bien implantée dans le nord de l'Italie, Cécile Kyenge est vite devenue la tête de turc préférée des dirigeants, militants et sympathisants nationalistes. Mais aussi pour dire les choses plus directement, des racistes et exaltés qui, même dans les stades, proclament qu'il ne saurait y avoir « ni animaux, ni Noirs » dans la sélection nationale de football. Il faut croire que les nombreuses critiques de cette position au plan national et au plan européen; les procès et condamnations ont eu quelques effets. Puisque le nouveau leader de la Ligue du Nord, tout en s'inscrivant en plein dans la lignée des pré-décèsseurs aujourd'hui mis au rebut pour des questions de santé ou des démêlés judiciaires, entend faire moderne. Matteo Salvini, c'est son nom, ne veut faire de différence

qu'entre clandestins et réguliers; pas entre étrangers et Italiens, deux notions qui n'ont rien à voir avec la couleur de la peau. C'est ce qu'il a souligné cette semaine en présentant à la presse le « Monsieur immigration » de la Ligue du Nord dans la région de Bergame, au nord de l'Italie. Il s'agit d'un Italien d'origine nigériane. Toni Iwobi affirme qu'il est arrivé en Italie en 1976 et qu'il milite au sein de la Ligue du Nord depuis 21 ans. Il se dit fier et orgueilleux de se voir chargé d'endiguer « l'invasion des clandestins » dans sa région. Il dit partager totalement la vision d'une Italie moins « intégrative », moins multiculturelle, alors que dans les assemblées des militants vociférants de son parti, sa couleur de peau plaide pour tout le contraire. Une contradiction ? Pas du tout, soutient Matteo Salvini. Iwobi est le signe de cette Italie du mérite qui progresse aussi grâce « aux nombreux réguliers » établis dans le pays. « Dans tous les cas, affirme le leader de la Ligue, il sera bien meilleur que Kyenge. Iwobi a été conseiller communal et assesseur : il participe à la vie de la Ligue du Nord et de sa communauté. Je ne sais pas ce que Kyenge a fait avant, mais je sais par contre ce qu'elle a fait après, c'est-à-dire heureusement, pas grand-chose ! »

Il note d'ailleurs que contrairement aux nombreuses critiques qui pleuvent sur la Ligue du Nord, mouvement assumé d'extrême-droite, « c'est un gouvernement de centre-gauche qui a chassé » Mme Cécile Kyenge. « Je suis sûr que Toni fera plus pour les immigrés réguliers que Kyenge en une vie. Alors, si quelqu'un pense que cette opération est hypocrite, c'est tout simplement parce que le vrai racisme est à gauche », soutient le leader de la Ligue du Nord.

Lucien Mpama

JOURNÉE INTERNATIONALES DES PERSONNES ÂGÉES

Vieillesse heureuse honore les vieillards de Kinshasa et de Goma

Des ballades et des repas de cœur ont été organisés en leur faveur dans ces deux villes du pays.

Le monde entier a fêté, le 1er octobre, la Journée internationale des personnes âgées sur le thème « Longévité, construire l'avenir ». En RDC, l'ONG Vieillesse Heureuse (VH) a commémoré cette journée avec les vieillards de la ville province de Kinshasa et de la ville de Goma, dans la province du Nord-Kivu. À cette occasion, cette ASBL, qui a comme mission la prise en charge socio-sanitaire des personnes de troisième âge, a organisé une balade au bénéfice d'un bon échantillon des personnes âgées à travers les différentes grands-places de la ville-province de Kinshasa ainsi qu'un repas de cœur dans la salle Les jumeaux à Lemba-Righini.

Cette organisation festive avait pour objectif de briser l'isolement dont sont victimes ces personnes et de leur permettre de se rendre compte de ces changements apportés dans la capitale congolaise dans le cadre du programme gouvernemental, la Révolution de la modernité. La célébration était également l'occasion pour VH de lancer un appel à la meilleure protection sociale des personnes de troisième âge en RDC. S'appuyant sur la sagesse africaine et les passages bibliques, le président de cette ONG, Patrick Kankienza, a souligné la valeur des personnes de troisième âge dans la société ainsi que les recommandations sur l'honneur dont la société devra les couvrir. « Lorsqu'on ho-

nore la personne du vieillard, on craint Dieu. C'est pourquoi leur parole est sacrée et leur tristesse produit la catastrophe au monde », a-t-il dit. Nous devons savoir, a poursuivi le président de l'ONG Vieillesse heureuse, qu'ils étaient hier ce que nous sommes aujourd'hui, donc jeunes ; et demain, nous serons ce qu'ils sont maintenant, donc vieillards. « Qui peut alors accepter d'être maltraité comme la génération actuelle qui les place dans les conditions de maltraitance », a-t-il demandé.

Fêter la paix retrouvée en RDC

L'ASBL VH a également placée la journée sous le signe de la paix retrouvée en RDC, surtout dans ses provinces de l'Est. C'est pourquoi, en plus de la ville-province de Kinshasa, cette ONG a aussi organisée cette commémoration dans la ville de Goma. Sur place, dans le chef-lieu du Nord-Kivu, les personnes de troisième âge se sont mobilisées, sous l'encadrement de cette ASBL, jusqu'à créer des embouteillages sur le parcours de leur ballade. Leur joie était de se voir libérés de toutes les obligations, impositions et souffrances qu'amène la guerre, surtout pour les personnes de leur âge dont le physique faiblit.

Vieillesse heureuse, qui s'est appuyée sur les rapports de ses enquêteurs socio-sanitaires dans les zones post-conflit, a noté que l'exposition des personnes âgées à plusieurs dangers, menaces et tracasseries. C'est pourquoi la fin de la guerre a été considérée comme une occasion de fêter. « Aujourd'hui, sous l'impulsion et la détermination du chef de



Des pas de danse pour manifester la joie Photo Adiac

l'État ainsi que de l'ensemble du gouvernement de la République, la paix est rétablie en RDC; c'est ainsi que nous avons songé organiser cette réjouissance à Kinshasa et dans la province du Nord-Kivu, précisément à Goma, afin de fêter la paix avec nos vieillards, membres de la Vieillesse Heureuse ASBL », a expliqué Patrick Kankienza.

Interpellation des politiques et du religieux

Dans cette organisation en faveur des personnes âgées, Vieillesse Heureuse a souligné l'interpellation du chef de l'État, Joseph Kabila, devant le Parlement réunis en congrès, au mois d'octobre 2013, qui avait insisté sur la protection des groupes vulnérables dont font partie les personnes

âgées. Patrick Kankienza a également évoqué le message du cardinal Laurent Monsengwo, au cours de la messe de jeunes tenue le 13 avril au stade tata Raphaël, dans lequel l'archevêque de Kinshasa avait beaucoup insisté sur le respect des parents, surtout des personnes âgées. Il a également fait allusion au message du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon qui, au cours de la journée mondiale de 2012, a noté : « La longévité est un acquis de santé publique et non une hypothèque sociale ou économique. Prenons l'engagement de veiller au bien-être des personnes âgées et d'assurer leur participation fort utile à la société afin que nous puissions tous tirer profit de leur savoir et de leur aptitude ».

Pour le représentant du secrétaire

général aux Affaires sociales à cette fête organisée par Vieillesse Heureuse, le thème choisi pour 2014 interpelle tout le monde. À l'en croire, les personnes âgées ne peuvent pas rester en marge de la reconstruction du pays. Alors que les personnes concernées, qui ont été satisfaites de l'organisation de cette fête en leur honneur par cette ONG, se sont dites disposées à « ouvrir leur cœur », pour le bien de la société. Cette commémoration a été couronnée par la remise symbolique des brevets aux infirmiers, médecins et enquêteurs de cette ONG, qui ont suivi une formation en gériatrie, organisée dans le cadre du renforcement de capacités des membres et des services de l'ASBL.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

De nouveaux matériels médicaux à l'hôpital Biamba Marie Mutombo

L'acquisition de ces matériels vise à renforcer les capacités du personnel de cette formation médicale pour une meilleure prise en charge des malades.

L'hôpital Biamba Marie Mutombo (HBMM) a récemment acquis, pour la nième fois, des matériels médicaux pour améliorer la prise en charge des malades. Ces matériels ont été ramenés des États-

Unis d'Amérique par l'administrateur délégué de cette institution hospitalière, Maître Jacques Mpoij Louman.

Ces équipements de dernier cri ont été fournis à cet hôpital par

le président de la Fondation Mutombo Dikembe et chairman de cet hôpital, l'ancienne star de la NBA, Mutombo Dikembe, afin de viabiliser davantage cette institution hospitalière en termes de diagnostic et traitements appropriés. Dans ce lot d'équipements, il y a de moniteurs fœtaux, qui constituent un appareillage important en gynéco-obstétrique pour évaluer l'état des fœtus ou des enfants par rapport à la contraction de la maman pendant le travail d'accouchement. Il y a également des réchauffeurs, pour des malades qui ont un problème de température. Ces matériels seront installés dans les différents pavillons de cet hôpital. Le lot contient aussi des seringues électroniques (pour quantifier les doses de médicaments à donner aux malades), des thermomètres électroniques (pour des malades qui présentent l'hypothermie, afin d'éviter les troubles du mé-

tabolisme), les oxymètres, l'échographe vésicale, des pompes à effusion, des aspirateurs (pour dégager des voies respiratoires), des électrocardiogrammes (pour contrôler le fonctionnement du cœur), les centrifugeuses ainsi que les nébuliseurs.

Cette dotation dénote de la volonté du chairman de cet hôpital de mettre cette formation médicale au diapason des institutions de santé moderne et de lui permettre de répondre aux attentes des différents patients qui y sont admis. Il répond à la vision de la Fondation Mutombo Dikembe et de cet hôpital de « changer la vision des soins de santé en RDC ». « La technologie utilisée dans le temps ne permettait pas de poser véritablement le diagnostic et suivre l'évolution de prise en charge des malades », a expliqué l'un des praticiens de cette formation médicale, Dr Éric Lyaki.

L.D.



Installation d'une couveuse dans une des ambulances médicalisées de l'HBMM Photo Adiac

FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Un Congolais dans le comité d'organisation

Le comité dont le président d'honneur est Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, est co-présidé par Philippe Suinen, commissaire général du Forum et par Clément Duhaime, administrateur de l'OIF.

La première réunion du comité d'orientation du 2e Forum mondial de la langue française, qui aura lieu à Liège (Fédération Wallonie-Bruxelles) du 20 au 23 juillet 2015, s'est tenue au siège de l'OIF le 29 septembre. Le Forum mondial se déroulera sur le thème « Francophonie créative » qui se déclinera en cinq axes : l'éducation, l'économie, la culture et les industries culturelles, la relation entre langue et créativité et la participation citoyenne. À ce sujet, Abdou Diouf a rappelé les actions menées en matière d'innovation au sein de la Francophonie et le potentiel créatif des francophones que le Forum permettra de mettre en lumière. Il a également souligné l'importance de la société civile et des jeunes pour que l'avenir puisse être pensé en français. Le comité, indique l'OIF, aura pour mission d'examiner et de valider le projet de programmation du Forum.



Une vue de la réunion à ParisCrédit Photo OIF

Pour ce faire, apprend-on, Abdou Diouf a voulu y associer les opérateurs de la Francophonie (AIMF, AUF, TV5Monde, Université Senghor d'Alexandrie), la Confefes, la Confemen, l'APF et des représentants des jeunes et de la société civile, dans le but de favoriser une large participation de la jeunesse francophone à travers la mobilisation de leurs réseaux respectifs. Parmi ces jeunes figure le congolais Ribio Nzeza, président

du Conseil d'administration de la Fondation panafricaine « Music in Africa », signataire de la Déclaration des jeunes francophones, responsable du stand de l'université Senghor au village de la Francophonie lors du 14^e sommet de la Francophonie à Kinshasa. Il a également été lauréat d'un concours de textes sur l'oeuvre de Léopold Sédar Senghor organisé par l'OIF en 2006.

Défendre les valeurs fonda-

trices de la Francophonie

Le Forum mondial de la langue française Liège 2015 se veut une vitrine internationale du bouillonnement créatif francophone, un laboratoire international. « C'est un lieu unique et privilégié pour vous permettre de réseauter, d'échanger, de discuter, de partager sur la créativité comme moteur d'innovation. L'innovation n'est pas seulement un paramètre économique. L'innovation peut et doit apporter des réponses aux enjeux du développement. Des réponses technologiques et scientifiques, bien sûr, mais aussi sociales ou culturelles », indique l'OIF. En outre, explique-t-on, le Forum vise à défendre les valeurs fondatrices de la Francophonie : la solidarité, le développement partagé, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect de la diversité culturelle et la dignité humaine. « Il est essentiel qu'à l'heure de l'Internet, la langue française demeure une langue de communication internationale rassemblant des identités multiples. La langue est moteur et vecteur de création et d'innovation », souligne-t-on. Dans ce contexte, précise l'OIF, le Forum poursuit trois objectifs majeurs : renforcer la langue française en tant que support de connaissances, de modernité et de dialogue des cultures; susciter des complémentarités entre porteurs et diffuseurs de projets créatifs; stimuler les partenariats équilibrés et dynamiser l'innovation; développer des ressources numériques et les réseaux sociaux comme vecteurs de proximité, de tolérance et de développement. Plus d'informations sur le site <http://www.forumfrancophonie.org/>.

Patrick Ndungidi

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

JOURNÉE DE LA PAIX À GOMA

Yolé ! Africa a organisé le « Flash Mob de danse »

En marge de la journée internationale de la paix, le centre culturel Yolé ! Africa de Goma au Nord-Kivu a organisé, le 20 septembre, un événement culturel inédit public et mobile, le «Flash Mob de danse».

Il s'agissait d'une série de spectacles de danse mobiles à différents points stratégiques de la ville de Goma. Le 20 septembre à 11 heures, les danseurs amenés dans un pick-up ont quitté le centre avec le matériel sonore. Le spectacle a débuté par un danseur Bienco Hangi (deuxième lauréat du concours Vodacom Kata Danse organisé à Kinshasa); il a débuté le show dans la rue, avant d'être rejoint par un deuxième danseur et ainsi de suite.

Au total, trente danseurs ont été mobilisés dans les grandes artères de Goma. Sur l'axe Saké-Goma, ils se sont postés à Ndoshu, Katindo (entrée du musée). D'autres se sont produits au rond-point Insti-



Des jeunes danseurs dans la rue de Goma lors du «Flash Mob de Danse»

go (passerelle), au rond-point Signer, au marché Virunga (plus grand marché de Goma), au rond-point Rusthuru sur la route qui monte vers l'aéroport de Goma, et à la petite barrière - frontière RDC - Rwanda); il y avait d'autres danseurs au rond-point des banques « BDGL », au Boulevard Kanyuhanga sur route qui mène

vers la grande barrière frontière RDC- Rwanda, et au rond-point de la Justice. Ce spectacle organisé pour la première fois à Goma a fortement attiré l'attention de la population. Le centre culturel Yolé ! Africa -qui est dirigé par le cinéaste et producteur Petna Ndaliko- a, pour cette activité de danse, recouru au groupe Street

Dance, un des meilleurs groupes de danse urbaine (break danse et hip-hop) du Nord-Kivu, et ayant remporté des prix lors de leur participation à des compétitions de danse organisées localement et dans la région de Grands lacs. Aussi Street Dance a-t-il remporté le prix de danse « Goma Crew », et le prix « Baatalo East » en Afrique de l'Est. Ce groupe de jeunes danseurs talentueux a aussi raflé plusieurs prix au concours de danse du Saalam Kivu international Film Festival (Skiff) qu'organise Yolé ! Africa depuis plus de dix ans à Goma. Coordinateur du Centre et de l'activité, Ganza Buroko a indiqué : « L'évènement s'inscrit directement dans la mission de Yolé ! Africa depuis plus d'une décennie d'œuvrer en faveur de la paix, en offrant aux jeunes des opportunités et possibilités d'accéder aux formations, ateliers, débats, événements culturels, etc., afin de développer leurs talents et une pensée critique. Il s'agit aussi à travers ce genre d'évènements

d'offrir un moment informel de réfléchir avec la communauté locale et communauté internationale en vue d'agir et trouver des solutions positives aux problèmes locaux ». Le « Flash Mob de danse » a été organisé à Goma la veille de la journée internationale de la paix qui a été célébrée avec faste le 21 septembre dans cette ville. À cette occasion, le chanteur hip-hop américain Akon et le rappeur congolais Lexxus Legal de Kinshasa et son groupe se sont chacun produits devant un grand public à Goma sur invitation de la Monusco. « Yolé ! Africa a célébré cette journée internationale de la paix sur le thème «Amani ni Kawaida » en swahili, et qui se traduit par « Faire de la Paix une réalité quotidienne ». « Nous devons comprendre que la paix n'est pas un privilège mais un droit, la paix n'est pas un mot simple qu'on lance mais plutôt un mode de vie », a souligné Ganza Buroko.

Martin Engimo

SUD-KIVU

La présence présumée des soldats burundais à Kiliba fait jaser

La requête de la société civile locale exige au gouvernement encore plus de clarifications allant au-delà d'un simple démenti.

L'opinion publique congolaise est quelque peu désorientée au regard des informations contradictoires distillées ces derniers temps au sujet de la présence présumée des soldats burundais sur le sol congolais, précisément dans la plaine de la Ruzizi au Sud-Kivu. Le dernier pavé jeté par le général Abdallah Wafi, représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU en RDC, est venu compliquer la donne. Sans ambages, l'officiel onusien a confirmé la présence d'hommes en armes et en uniformes burundais à Kiliba, village frontalier considéré, d'après des sources, comme le quartier général officieux de l'armée burundaise à l'est de la RDC.

Les récentes révélations du général Abdallah Wafi tranchent avec les approximations de la Monusco qui, à ses débuts, semblait plutôt hésitante. Elles sont de nature à convaincre les sceptiques sur ce qui paraît désormais être une évidence. Les affirmations de l'officiel onusien corroborent ce qu'a avancé RFI qui, dans ses investigations, avait confirmé en son temps la présence militaire burundaise au sud-Kivu. Et pourtant, dans les milieux officiels congolais, on continue à démentir les faits avec la dernière énergie à l'image du porte-parole du gouvernement qui persiste et signe : « Il n'y a aucun soldat burundais sur le sol congolais ».

Nonobstant les convictions gouvernementales, les populations locales n'arrêtent de dénoncer la présence des centaines des soldats burundais à Kiliba. Ces derniers, à ne croire la société civile locale, seraient bien visibles surtout aux heures du soir lorsqu'ils effectuent leurs patrouilles à bord des véhicules portant des plaques d'immatriculation burundaise. Que font ces forces régulières burundaises sur le territoire congolais ? La question taraude bien des esprits. Il appert, d'après des sources, que ces éléments burundais mèneraient, au nom d'un accord secret de coopération militaire entre Kinshasa et Bujumbura, des opérations conjointes avec les Fardc contre les rebelles burundais des Forces nationales de libération (FNL).

Une explication qui, d'après maints observateurs, ne résisterait pas à l'analyse lorsqu'on sait que, depuis près d'un an, aucune action militaire n'a été engagée dans ce sens. À cela s'ajoute le fait que les deux protagonistes, les FNL d'une part et la coalition Fardc- FDN (Force de défense nationale) d'autre part, seraient basés respectivement entre les moyens plateaux du territoire d'Uvira et la plaine de la Ruzizi. « Attaquées à plusieurs reprises ces derniers mois par les rebelles burundais, les FDN n'ont amorcé aucune opération terrestre en guise de représailles », fait remarquer un analyste qui perçoit d'autres mobiles pouvant justifier la présence des soldats burundais en RDC. Ce, d'autant plus que la présence de l'armée congolaise est minime à Kiliba et dans ses différents secteurs. D'où la requête de la société civile locale demandant au gouvernement encore plus de clarification allant au-delà d'un simple démenti.

Alain Diasso

AFFAIRE ETEKIAMA

CS Sfaxien saisit la CAF contre V.Club

Éliminé en demi-finale de la Ligue des champions par V.Club, le CS Sfaxien a remis sur le tapis l'affaire Etekiama, international rwandais de V.Club, récemment suspendu pour deux ans par la Confédération africaine de football pour double identité.



Le dossier Etekiama remis sur le tapis par CS Sfaxien contre V.Club

Le CS Sfaxien de Tunisie n'a visiblement pas digéré son élimination en demi-finale de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique par l'AS V.Club de Kinshasa. Au lendemain de sa défaite à domicile (1-2, déjà battu à Kinshasa en demi-finale aller par la même marque), le club de Sfax a introduit un recours à la Confédération africaine de football (CAF) à l'encontre du team vert et noir de Kinshasa sur l'affaire du joueur Taggi Etekiama Agiti. Sur le site officiel, le club de Sfax se base sur l'article 24 de la Ligue des champions qui stipule que le club qui compte dans ses rangs un joueur avec une fausse identité doit être ex-club de la compétition. Le CS Sfaxien indique qu' Etekiama avait été aligné par V.Club dans certains matchs de la Ligue des champions.

Cet attaquant international rwandais a été suspendu pour deux ans par l'Instance faïtière du football africain pour double identité. En effet, Taggi Etekiama Agiti dispose de deux passeports avec deux identités distinctes. Dans V.Club, il utilise le passeport congolais avec l'identité d'Etekiama, alors qu'il joue dans la sélection rwandaise depuis plus de trois ans sous l'iden-

tité de Daddy Birori. Le joueur avait été convoqué au siège de la CAF au Caire pour s'expliquer après la réserve introduite contre le Rwanda par le Congo Brazzaville lors des préliminaires de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2015. La CAF a eu à trancher le dossier en écartant le Rwanda (qui s'était pourtant qualifié sur le terrain) des éliminatoires au profit du Congo Brazzaville. Et Etekiama ou Daddy Birori a écopé d'une suspension de deux ans. Et V.Club, qui avait acquis le joueur de manière régulière, lors d'un transfert et sur la base des preuves fournies par la Fédération congolaise de football association à la CAF, est sortie indemne de cette affaire. Mais voilà que le CS Sfaxien, pratiquement en mauvais perdant, revient sur un dossier déjà traité au niveau de la CAF. Mais en attendant la décision de la CAF sur ce cas, l'AS V.Club va jouer sa troisième finale de la Ligue de la C1 africaine. Le match aller est programmé pour le 26 octobre prochain contre Entente Sétif d'Algérie au stade Tata Raphaël de Kinshasa, et le match retour une semaine plus tard au stade du 6 mai 1945 de Sétif.

M.E.

RALLYE DAKAR 2015

La RDC présente avec la moto de Frank Verhoestraete

La République démocratique du Congo (RDC) va prendre part, du 4 au 17 janvier 2015, au Rallye raid Dakar 2015 qui va se courir, comme c'est l'habitude depuis quelques années, en Argentine, en Bolivie et au Chili. Le départ sera donné à Buenos Aires en Argentine.

Le champion du Congo de course moto, Frank Verhoestraete, congolais de souche belge, va défendre la bannière congolaise à la compétition mondiale des sports mécaniques. C'est dans ce cadre qu'il s'est rendu, le 2 octobre, auprès du ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalay, pour lui annoncer son inscription à cette compétition majeure des sports mécaniques et également solliciter son soutien. Et ce dernier l'a encouragé dans sa quatrième participation au Rallye Dakar 2015, ainsi que dans la promotion et le rayonnement de cette discipline en RDC.

Le champion de la RDC des courses motos a saisi l'opportunité de sa rencontre avec l'autorité

sportive nationale, pour lui faire part de son concept de « Champion 3D » récemment mis sur pied. En clair, ce concept sous-tend sa participation à cette compétition mondiale auto-moto. En fait, sa passion du « deux roues » va être bénéfique au peuple congolais en trois dimensions, à savoir environnementale, sociale et sportive. Frank Verhoestraete participe au Rallye raid Dakar 2015 en vue de sensibiliser à la protection de l'environnement; cette première dimension concerne la plantation de dix mille arbres au Plateau des Bateke à la frontière de Kinshasa et Bandundu, soit un arbre par kilomètre à parcourir afin d'absorber le gaz carbonique que sa moto va produire pendant la course. La deuxième dimension du concept consiste en une action de prévention routière à l'intention des motocyclistes dont la méconnaissance du Code de la route, et le mauvais usage de la moto sont à la base de plusieurs cas d'accidents. La dernière dimension, c'est la présence de la RDC en Amérique du Sud lors du Rallye, avec une couverture médiatique que va



Frank Verhoestraete et la moto qu'il va monter au Rallye Dakar 2015

gracieusement lui offrir Radio Okapi. Durant le Rallye raid Dakar 2015, la radio onusienne va proposer, chaque soir à ses 24 millions d'auditeurs, des comptes-rendus de moins de cinq minutes.

Frank Verhoestraete a déjà représenté la RDC à l'ex-Rallye Paris-Alger-Dakar (devenu Rallye Dakar organisé) à trois reprises, en 2010, 2011 et 2013. Et le Congolais d'origine belge a, à chacune de ses participations, réussi à franchir la ligne d'arrivée. Ceci mérite d'être mentionné lorsque l'on sait que, sur pas moins de deux cents compétiteurs qui prennent le départ à Buenos Aires, plus de la moitié abandonnent la course suite à la rudesse du Rallye; la compétition est très rude, il s'agit de parcourir environ dix mille kilomètres sur des pistes et routes parfois sinueuses au regard des reliefs et des climats difficiles des trois pays de l'Amérique latine: l'Argentine, la Bolivie et le Chili. Et pour sa quatrième participation, Frank Verhoestraete ambitionne de figurer parmi les vingt premiers à l'arrivée. Aussi l'heure est-elle actuellement à la préparation. Le champion du Congo de course moto va quitter Kinshasa pour l'Argentine en mi-décembre, via l'Europe.

Martin Engimo

CAN 2015

29 Ivoiriens retenus contre les Léopards de la RDC

Hervé Renard, sélectionneur de la Côte d'Ivoire, vient de publier une liste de vingt-neuf pour la double confrontation contre la RDC le 11 et 15 octobre, respectivement à Kinshasa et à Abidjan. Des cadres comme Yata Touré, Salomon Kalou, Gervinho sont là, ainsi des prometteurs comme Djadjedje, Serge Aurier, Gradel, Bony, etc.

Les Léopards de la RDC accueillent, le 11 octobre, au stade Tata Raphaël de Kinshasa les Éléphants de la Côte d'Ivoire, en match de la troisième journée du groupe D des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc 2014. Et la quatrième journée aura lieu quatre jours plus tard, soit le 15 octobre, à Abidjan. Alors que l'on attend encore la publication officielle de la liste des Léopards qui aurait déjà été élaborée (et publié dans la presse récemment) par le staff



Les Éléphants de la Côte d'Ivoire

technique de la RDC chapeauté par Florent Ibenge, le sélectionneur de la Côte d'Ivoire, le Français Hervé Renard vient de rendre publique une liste des vingt-neuf joueurs retenus pour cette double confrontation.

Il s'agit des gardiens de but Gbohoun Sylvain (Sewé San Pedro/CI), Copa Barry (Lokeren/Belgique), Sayouba Mande (Stabaek/Norvège), Hillel Konaté (Sochaux/France) et Axel Kacou (St-Etienne/France). Les défenseurs retenus par Hervé Renard sont Serge Aurier (PSG/France), Jean-Daniel Akpa Akpro (Toulouse/France), Diarrassouba Ousmane Viera (Rizesport/Turquie), Brice Djadjedje (OM/France), Franck Kessie (Stella Abidjan/CI), Lamine Kone (Lorient/France), Tiéné Siaka (Montpellier/France), Wilfried Kanon (Ado/Hollande).

Les milieux de terrain convoqués sont Cheikh Tiote (Newcastle/Angleterre), Roger Assale (Sewé San Pedro/CI), Yaya Toure (Manchester City/Angleterre), Max-Alain Gradel (St-Etienne/France), Ismael Diomande (St-Etienne/France), Serey Die (Bale/Suisse), Gervinho (AS Rome/Italie), Koffi Kouamé Sewé (San Pedro/CI), Jean-Mickaël Seri (Pacos Ferrera/Portugal), Fousseny Koulibaly (Espérance Tunis/Tunisie). Enfin les attaquants figurant sur la liste de vingt-neuf d'Hervé Renard sont Seydou Doumbia (CSKA Moscou/Russie), Gadjji Tallo (Bastia/France), Wilfried Bony (Swansea/Angleterre), Salomon Kalou (Hertha Berlin/Allemagne), Gohi Bi Cyriac (Anderlecht/Belgique) et Thomas Touré (Bordeaux/France).

M.E.

ARTS PLASTIQUES

L'artiste Paul Ngoy Nsenga se tourne vers la production des planches didactiques

L'artiste plasticien Paul Ngoy Nsenga Binthelu, directeur de la maison Telu artistique basée à Lubumbashi dans la province du Katanga, s'est résolument engagé à la production, la promotion et la diffusion des œuvres d'arts pour enrichir la connaissance éducative. Il s'agit en fait de la fabrication des matériels didactiques.

Interpellé dans sa conscience d'artiste à soutenir la vision du président de la république Joseph Kabila de la Révolution de la modernité, Paul Ngoy Nsenga Binthelu a pris l'option de produire des planches didactiques, en vue d'appuyer l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) qui fait partie des priorités du pays. Le plasticien est convaincu que la production des planches didactiques va permettre aux promoteurs scolaires à mieux élargir, enrichir et améliorer le niveau de connaissance des écoliers et élèves. « Un artiste bénéficie d'un statut intellectuellement lié à la créativité des œuvres d'esprit au sein de la communauté et l'exercice de son métier doit être un apport de développement culturel et éducatif de son pays », a souligné Paul Ngoy. Et son projet tombe à point nommé alors que le pays est en pleine reconstruction, autant au niveau culturel et artistique. Aussi sollicite-t-il l'appui financier du gouvernement provincial conduit par le gouverneur Moïse Katumbi Chapwe, du gouvernement central, ainsi que le Fonds de promotion culturelle, pour la réalisation dudit projet.

Pour son premier essai, l'artiste a mis son expérience à contribution avec des travaux de tenues du personnel de

l'Université de Lubumbashi, du corps médical, des enseignants; et sur commande de l'EPSP, de la Société nationale de chemins de fer (SNCC) et la Générale des carrières et des mines (Gécamines), il a eu à fabriquer plus de dix mille planches didactiques. Aussi fait-il remarquer que la réalisation de ce projet permettra la création d'emplois dans le secteur culturel de production en grande quantité des œuvres artistiques. Et il demande à l'EPSP, dans le cadre de l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement dans les écoles, d'autoriser la vente desdits matériels. Ceci, en vue de soutenir également les initiatives locales et encourager les talents de créativité des artistes qui vont fournir des matériels didactiques dans les écoles, tous réseaux confondus, pour une bonne formation des élèves. Artiste plasticien et directeur de la Maison Telu Artistique à Lubumbashi, Paul Ngoy Nsenga Binthelu est aussi secrétaire général de la Coopérative des artistes congolais en arts plastiques. Discret mais connu et respectueux dans les milieux culturels, artistique, d'affaires et politique du pays, il s'était vu confier, en 2000 par feu président de la République, Laurent-Désiré Kabila, la mission de réhabilitation de la maternité de l'Hôpital Sendwe de Lubumbashi, mission du reste réussie avec brio. Paul Ngoy Nsenga Binthelu a aussi assumé la responsabilité de représentant de Lucent Communication, de la société d'investissement Generation Overcome USA, Impala International, etc. Il a également effectué plusieurs voyages à l'étranger et pris part à des rencontres internationales importantes.

M.E.

SECTEUR MARITIME

Le Congo s'approprie les conventions internationales

La Journée mondiale de la mer a donné lieu à un focus qui a porté sur les Conventions de l'Organisation maritime internationale (OMI). Ce focus, organisé le 3 octobre à Pointe-Noire, a été initié par la Direction générale de la Marine marchande.

L'évènement a connu la participation de la communauté maritime nationale, des structures maritimes, des administrations publiques et organismes privés impliqués dans la mise en œuvre des conventions maritimes ainsi que des organismes non gouvernementaux oeuvrant dans le secteur maritime. Après avoir énuméré les différentes conventions ratifiées par le Congo, Fridolin Marcelin Bilongi Kouka, directeur des transports maritimes, représentant le directeur général



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande
crédit photo: Adiac»

de la marine marchande a exposé sur l'apport du Congo au sein des organisations maritimes internationales, régionales et sous régionales. Des actions en lien avec

la sécurité et la sûreté maritimes, la sauvegarde de la vie humaine, la protection de l'environnement, la gestion des épaves maritimes, l'amélioration de la qualité de la

flotte nationale, la sécurité des conteneurs, la gestion des professions maritimes, la gestion de gens de mer... « Ce focus est une occasion pour que la communauté maritime de Pointe-Noire fasse l'inventaire des actions, le point des conventions ratifiées et s'assure de son application efficace et effective. Le rôle de l'OMI est de réglementer les transports maritimes afin de les rendre plus sûrs, plus efficaces et plus respectueux. Non seulement sur l'environnement mais aussi sur la navigation, la sécurité et la sûreté maritime...Élaborer et afficher les conventions est une bonne chose mais à quoi peuvent-elles servir si elles ne sont pas appliquées ? », a dit Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Après les débats et échanges, les participants au focus ont fait des recomman-

datations sur l'application efficace et effective des conventions de l'OMI. Surtout celles ratifiées par la République du Congo. Ils ont plaidé pour le renforcement des conditions de préparation de l'audit d'ici à 2016 et sur les formations spécialisées dans les différents domaines techniques du système maritime. « Il appartient désormais à la direction générale de la marine marchande de créer des conditions d'une bonne vulgarisation des conventions maritimes internationales ratifiées par notre pays », a conclu Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Le Congo est membre de l'OMI depuis le 5 septembre 1975. À ce jour, près de 34 conventions maritimes de l'OMI ont été ratifiées. Dix autres conventions sont en voie de l'être.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Le célibat prolongé n'est pas bon pour un travailleur !

Pourquoi rester campé dans ce statut qui n'est pas loin d'être une fuite de responsabilité lorsque l'on a un gagne pain ? Le célibat dans bien de cas, fait souvent appel à d'autres situations regrettables à savoir : le stress, la débauche, l'infidélité, l'instabilité matrimoniale, etc. Chez les femmes par exemple, ce statut peut ouvrir la voie à la prostitution dont les conséquences les plus immédiates et les plus regrettables sont des maladies sexuellement transmissibles. Au plan social, disons-le sans gêne, celui ou celle qui refuse la vie de couple reste à la merci des parents qu'il surcharge inutilement, et qui le surchargent même. Surtout lorsqu'on a atteint un certain âge, qu'on est salarié ou et que l'on a des entrées financières. Un statut qui place l'adulte sous un faux régime de vrai-faux adolescent.

Le célibat prolongé pour un travailleur peut devenir un vice si l'on ne prend pas des dispositions. Si cette situation est bien perçue sous d'autres cieux, en Afrique, et au Congo particulièrement, un adulte qui s'entête à demeurer célibataire fait l'objet de soupçons, de critiques et de rejet. « Il est encore un écolier puisqu'il refuse de se marier », entend-t-on souvent. Le célibat endurci crée des comportements atypiques et rébarbatifs. Pourquoi alors pousser toujours à plus tard le fait de former un foyer même si l'on a le minimum qu'il faut pour commencer à bâtir la première étape d'un mariage qui n'est autre que le concubinage après s'être présenté chez les parents de la fille ?

Pour de nombreux partisans de ce comportement, avoir une femme à la maison serait synonyme des dépenses folles et inutiles. Arguments des égoïstes, des individualistes et des solitaires, ceux-là qui éprouvent de la peine à partager à autrui. Et pourtant le premier embryon de la société, c'est le couple, qui est une manifestation du vivre ensemble, car après c'est la descendance qui en découle. Et comme qui dirait, on quitte le domaine de l'enfantillage pour affronter réellement les péripéties de la vie. À quarante ans d'âge, avec un emploi rémunéré, ces gens n'ont toujours pas honte d'aligner leurs assiettes sur la table des parents.

Pris au hasard, un échantillon de jeunes hommes ou demoiselles qui se livrent à certains métiers à hauts risques tels que des actes inciviques, braquages et autres sont souvent ceux qui ne caressent pas l'idée de se marier. Si l'on considère même les convictions religieuses, se marier n'est pas en soi une mauvaise chose car les écritures saintes demandent que le monde se remplisse d'humains. Or cela ne signifie pas que les naissances ne devraient que se passer sans union matrimoniale. N'ayons pas honte de fustiger cela, les gens qui ont réussi à avoir un job et qui continuent de rejeter à tout bout de champ le fait d'être en couple ne peuvent par leur argumentaire convaincre l'opinion.

Pour certains, le célibat lorsqu'il s'éternise devient difficile à gérer et à supporter surtout pour celui qui travaille. Attention, ici nous n'encourageons pas des mariages précoces où les deux conjoints n'ont aucune éducation élémentaire sur la chose matrimoniale. Nous nous attaquons à tous ceux qui, ayant trouvé un emploi, continuent de vivre sous le toit parental et refusent d'aller former leurs propres foyers, craignant des dépenses. Or que l'on veuille ou pas, les dépenses sont inhérentes à l'existence humaine. Former dignement un foyer n'est pas toujours synonyme de dépenses folles comme le pensent certains. C'est même l'idéal de la vie.

Faustin Akono

MUSIQUE

Les Jazzmen se retrouvent en décembre à Pointe-Noire

La 4^e édition de Basango Jazz Festival a lieu du 4 au 6 décembre à Pointe-Noire. Prélude à l'évènement, Wilfrid Massamba, directeur artistique du festival, et Adriana Massamba, présidente de la Fondation Basango ont animé, le 4 octobre, une conférence de presse pour présenter l'évènement et les artistes.

en Belgique, Helmie Bellini, de France, Alain Mabanckou et le Black Bazar de France. Liz Babindamana, Lionel 2 Kombo Bayonne, Mant-siéme, Ngolo Za Ngandu sont les artistes locaux qui vont prouver au public du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard et Basango, que le jazz congolais a aussi quelque chose de substantielle à léguer à la postérité.



Wilfrid Massamba Crédit photo «DR»

« Jazz, la rumba en héritage », tel est le thème de ce festival qui, cette année, offre un plateau très relevé. Témoignage de la dimension internationale que prend au fil des années le festival. Pour Wilfrid Massamba, directeur artistique du festival, la 4^e édition met l'accent sur la rumba et le jazz car « Dans la rumba, il y a le Jazz et dans le Jazz, on trouve la rumba. » Cette année, la programmation n'a pas lésiné sur les moyens en faisant appel aux sommités de la musique congolaise mais aussi aux têtes d'affiche internationales tels Baloji, artiste de la République démocratique du Congo vivant

L'innovation de cette édition est le workshop ou Master class que vont présenter quatorze jeunes filles qui, à travers un travail réalisé avec l'artiste Helmie Bellini, montreront que le nzango et le jazz peuvent faire bon ménage. L'objectif de cette master class est de communier le jazz au nzango, de mettre une rythmique jazzy sur ce jeu ludique comme l'explique Wilfrid Massamba.

Le village du festival, installé au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, sera aussi le lieu de rencontres du public et des artistes à travers les ateliers artistiques, les rencontres culturelles, les workshops, les expositions, les projections

de films à l'instar de : « Sur le chemin de la rumba », un film de David Pierre Fila qui fait voyager tout en voyageant lui-même à travers les côtes africaines, de l'Angola, du Congo, de Cuba, de l'Équateur...

Peu avant la clôture, le public assistera le 6 décembre à la conférence « jazz, la rumba en héritage » avec Alain Mabanckou, Georges Mavouba-Sokate, David Pierre Fila et Mfumu Fylla Saint Eudes. Basango jazz festival veut être un catalyseur culturel pour le Congo destiné à faire rayonner et promouvoir les artistes.

H.B.M.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Fin de la réunion de calage de l'exercice communautaire « Loango 2014 »

Commencée le mercredi 1er octobre dernier, la réunion de calage en vue de la préparation de l'exercice militaire, communautaire « Loango 2014 » s'est achevée vendredi 3 octobre au camp des martyrs situé dans le premier arrondissement Lumumba. Guy Blanchard Okoi, Guy Pierre Garcia, et Jean Olessongo Ondaye, respectivement chef d'état-major général des forces armées congolaises et directeur de l'exercice Loango 2014, secrétaire général adjoint de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et commandant de la zone militaire de défense numéro un ont participé à cette rencontre

Le communiqué final des travaux de cette réunion stipule que l'objectif général de ces assises était de vérifier et de s'assurer avant le début de la projection des troupes, de la cohérence globale



Tribune officielle de la réunion / crédit photo ADIAC

du dossier de l'exercice dans les domaines essentiels et la faisabilité de l'exercice à la période prévue. Les travaux ont porté sur les grands centres d'intérêts suivants : point sur la mission d'évaluation des contingents de huit Etats visités; point sur les contributions financières et l'évaluation de la capacité à faire jouer l'exercice, l'évaluation en contribution en personnel et matériel majeur des

Etats et confirmation de leur participation à l'exercice; point sur les réalisations des projets humanitaires au profit des populations de la zone de l'exercice; point sur le niveau de préparation des structures logistiques, l'examen et l'approbation des grandes projections de la force, la validation du plan d'importation des PC et unités; point sur l'accord relatif au statut de la Fomac lors de l'exer-

cice et des arrangements techniques entre les Etats contributeurs et la République du Congo. La mise à jour d'un chronogramme détaillé de la phase finale de l'exercice, le bouclage du dossier d'animation, CPX, RTX, le retraitement du dossier de l'évaluation et du retexte, la mise à jour du dossier VIP, l'information sur la situation du Cresmac prélude à l'inauguration de son siège.

Ainsi, selon ce communiqué, en dépit de quelques éléments à coordonner en urgence avec certains Etats et organismes contributeurs et des informations additionnelles à fournir par d'autres structures, la réunion a conclu de la faisabilité finale de l'exercice dans les délais fixés dans l'échéancier réajusté tout en commandant au secrétariat général de la CEEAC de diligenter la mise à disposition des ressources financières en vue de couvrir les besoins restants avant le début des projections des troupes fixé au 10 octobre prochain.

Au terme des travaux les participants ont présenté leur profonde et déférente gratitude au président de la République, Denis Sassou N'Guesso pour la tenue de cette réunion. Ils ont aussi remercié le gouvernement de la République du Congo, le peuple congolais et l'ensemble des autorités des Forces armées congolaises pour l'attention et les moyens déployés qui ont conduit à la bonne tenue de cette rencontre.

Clôture pour sa part les travaux de cette réunion, Guy Blanchard Okoi a déclaré que : « L'intérêt de cette réunion était de s'assurer ensemble de l'état prêt des différents dossiers et la capacité à pratiquer l'exercice. Les résultats des travaux de la rencontre montrent que les dossiers au cœur de cette mission sont prêts et la capacité de pratiquer cet exercice est manifeste. Cette capacité sera renforcée par le règlement urgent de quelques contingents particuliers »

Séverin Ibara

RENTRÉE SCOLAIRE

Les prix de certains articles scolaires inquiètent

Le directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de la ville océane, Gaspard Massoukou, a manifesté son indignation au cours de la série des descentes dans les marchés et autres points de vente de la ville qu'il a commencée le vendredi 3 octobre

« Les fournitures scolaires sont des produits soumis à marge, chaque importateur de ces produits devrait structurer ses prix avant le passage des brigades des contrôleurs et enquêteurs commerciaux. Il n'est pas normal que les prix de certains ouvrages scolaires au programme comme Horizon d'Afrique, Mathématiques Confemens puissent être vendus à 8000, 9000 voire 10000 francs cfa l'unité. Les cahiers quant à eux connaissent une vente normale par rapport aux livres, ils observent sur le marché le ratio qualité-prix », a-t-il expliqué.

Ainsi a-t-il aussi souligné le fait que beaucoup des grossistes des articles scolaires, vendent à prix égal avec d'autres commerçants détaillants. « Certains commerçants grossistes de ces produits n'obéissent pas à la chaîne de distribution,

cela pose beaucoup de problèmes et entrave le bon fonctionnement de cette chaîne sur le marché », a-t-il poursuivi.

En effet, Gaspard Massoukou a, pendant cette descente, rappelé quelques règles sur la transparence, l'affichage ou publicité des prix des marchandises. « L'affichage des prix des biens et services vendus est obligatoire pour chaque commerçant », a-t-il conclu.

Soulignons que la flambée des prix des fournitures scolaires constitue à Pointe-Noire l'un des épineux problèmes pour de nombreux parents qui s'attèlent à la préparation de la rentrée scolaire de leurs enfants. Cette descente fait suite à une rencontre qui avait réuni le 22 septembre dernier, le directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes avec l'ensemble des vendeurs des articles scolaires. Certains magasins et boutiques du grand marché ont été temporairement fermés par la brigade de contrôle et de la répression des fraudes, pour permettre aux commerçants exerçant dans ces boutiques le temps de transcrire les prix sur leurs marchandises.

F.A.

CÉÉAC

Les éleveurs pensent à une stratégie régionale

Cette réunion qui s'est tenue du 24 au 26 septembre dernier à Yaoundé au Cameroun a été organisée dans le cadre du programme de renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique (VET-GOV) de l'UA-BIRA mis en œuvre en Afrique centrale par la CEEAC. L'objectif étant d'avoir une meilleure compréhension de la place qu'occupe l'élevage dans le fonctionnement de ces organisations et les activités qu'elles mènent.

Au cours de celle-ci, il a été question d'examiner et valider les résultats de l'évaluation réalisée sur les organisations professionnelles d'éleveurs, examiner le plan/programme 2014-2016 des organisations professionnelles régionales, élaborer une stratégie de plaidoyer et un plan d'action en appui à l'élevage, élaborer un plan d'appui à la participation des organisations d'éleveurs au plaidoyer et élaborer un plan de suivi et d'évaluation. Quant à la présentation du programme VET-GOV, elle a permis aux participants de savoir que le programme VET-GOV est celui s'inscrivant dans le cadre du plan stratégique de l'UA-BIRA dont la vision est, l'amélioration de la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments, la croissance économique, et la création des richesses en Afrique. Et dans la restitution des résultats de l'évaluation de la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC) et ses membres, après avoir rappelé que l'élevage contribue de 30% à l'agriculture africaine mais bénéficie seulement de 3% des budgets publics, le consultant a mis en relief les contraintes, les défis et les problèmes de la gouvernance du sous-secteur,

notamment la faible organisation des producteurs, le faible professionnalisme des acteurs, la faible capacité en matière de lobbying et de plaidoyer, la faible capacité pour la mobilisation des investissements et l'accès au crédit. Ainsi l'évaluation menée sur le Gabon, le Congo, le Tchad et le Cameroun et la PROPAC ont porté sur les domaines d'intervention des OP, les activités liées à l'élevage, les forces et faiblesses, les défis et contraintes. Et les besoins en renforcement ont été définis. La PROPAC qui a vu le jour en 2005 a pour membres dix organisations paysannes nationales de la zone CEEAC-CEMAC et sa mission est d'harmoniser les stratégies pour une amélioration durable des conditions de vie des petits producteurs et des populations rurales.

Ce que sont des recommandations de l'atelier

En ce qui concerne la PROPAC, l'atelier recommande l'organisation des ateliers nationaux de sensibilisation des OP sur la nécessité de la mise en place des plates-formes nationales représentatives des quatre piliers du monde paysan à savoir les productions végétale, animale, halieutique et sylvicole, l'ouverture de la PROPAC aux autres OP afin de lui permettre une prise en charge effective des questions liées à l'élevage dans sa mission de plaidoyer et d'accompagnement. Enfin formaliser le partenariat avec le CEBEVIHRA et les institutions spécialisées de la CEEAC et de la CEMAC.

A la CEEAC, la création et/ou la redynamisation d'une structure nationale chargée d'appuyer et d'accompagner les organisations paysannes, l'appui à la structuration des OP en interprofession, l'implication effective des OP dans l'identification, la formulation

et la mise en œuvre des politiques et stratégies du développement rural, accélérer la mise en œuvre de la politique agricole régionale dans le cadre du PDDAA, assurer la coordination entre les OP nationales et la PROPAC. Et aux Etats membres, faciliter la création des institutions bancaires spécialisées dans l'octroi des crédits agricoles, impliquer les services étatiques dans la régulation des activités des OP, formaliser les relations entre les OP et les pouvoirs publics et mettre enfin en place une ligne budgétaire pour le renforcement des OP nationaux.

Quant aux institutions spécialisées de la CEEAC-CEMAC, il faut développer des programmes et actions de développement du sous-secteur élevage dans une approche participative incluant la PROPAC et les organisations d'éleveurs. Aux OP et au niveau de l'Union africaine, il faut respectivement mobiliser des ressources internes pour se prendre en charge, renforcer le système de communication de la PROPAC, des OP nationales, appuyer les échanges d'expériences entre la PROPAC et les autres réseaux régionaux et continentaux et enfin accompagner la PROPAC dans le recensement et la structuration des producteurs par piliers ou sous-secteurs, préalable à la mise en place des plates-formes nationales représentatives.

Notons que le Congo était représenté par Ikolakoumou Jean, Ebiou Mpienin Aimé Augustin et Tezzot David, respectivement directeur de la santé animale, président du conseil d'administration de la Maison des Eleveurs de Pointe-Noire et du Kouilou et secrétaire général de la fédération des producteurs et exportateurs des denrées alimentaires du Congo.

Faustin Akono

DGSP-VOLLEYBALL

Les conditions de préparation des athlètes seront améliorées

Le président d'honneur du club, le colonel Serges Oboa, a fait cette promesse en vue d'accroître les performances de l'équipe qui a remporté neuf titres cette saison.



Les athlètes de la DGSP et leurs dirigeants/crédit photo DR

« La plate-forme moderne d'entraînement, les équipements dont vous avez besoin, vous l'aurez. (...) Nous ferons de notre mieux pour que vous ayez toujours ce qu'il faut pour aller de l'avant en remportant de nombreux autres titres sur le plan national et international », a déclaré le président d'honneur de la DGSP volleyball, dans son adresse aux athlètes et aux encadreurs techniques lors de la présentation officielle des trophées glanés au cours de la saison qui vient de s'achever. Il s'agit principalement des titres emportés par les seniors dames et les juniors de la même catégorie. Les seniors hommes aussi, en dehors des trophées individuels remportés par les joueurs du club.

Ce palmarès, à en croire Serges Oboa, ne signifie pas que les objectifs sont atteints. Les volleyeurs de la DGSP

ne devraient donc pas faire preuve de relâchement. Puisque d'ici à quelques mois, ces derniers représenteront le Congo au tour préliminaire des championnats d'Afrique des clubs champions et aux nombreuses autres compétitions sous-régionales. « Vous n'avez pas à dormir sur vos oreillers. Il s'agit pour vous de travailler d'arrache-pied pour continuer à nous faire honneur dans les échéances sportives qui pointent à l'horizon », a souligné Serges Oboa en expliquant, par ailleurs, que l'amélioration des conditions de travail de l'équipe, pour relever ces défis, ne sera pas que matériel. Il s'agit aussi de l'encadrement technique à travers les stages et des formations diverses. Pour saluer les efforts consentis par les dirigeants du club, le secrétaire général de cette formation, Blaise Ngamba, a attribué des médailles d'or

au président d'honneur et au président actif, le colonel Norbert Elion. Le président de la fédération congolaise de volleyball (Fecovo), Jean Claude Mopita, les a également encouragés. D'autant plus que la DGSP, selon lui, fait partie des clubs dont les athlètes constituent, en majeure partie, l'ossature de l'équipe nationale.

Pour apporter sa pierre à l'édifice, la Fecovo mettra à la disposition de la DGSP des programmes techniques de préparation, selon Jean Claude Mopita.

Ce qui est vrai c'est qu'autant les responsables de la DGSP sont tenus à accomplir leur mission, pour améliorer les performances de l'équipe, autant les joueurs ont l'obligation des résultats. Les responsabilités pour la réussite sont donc partagées.

Rominique Nerplat Makaya

STANDARDS AND POORS

Le Congo stable à B+/B

L'agence de notation souveraine Standard and Poors a rendu publique vendredi soir la nouvelle note souveraine du Congo. Le pays est stable avec un B+/B.

L'agence de notation Standard and Poors, anticipe une accélération de la croissance économique du pays soutenue par les investissements publics et privés mais s'inquiète des risques politiques qui augmentent à l'approche des élections de 2016 réduisant les perspectives d'investissement dans les secteurs miniers et pétroliers.

Concernant les incertitudes sur la présidentielle de 2016, Standard and Poors estime que l'histoire récente du pays fait peser un risque sur la succession. En effet, selon l'agence de notation, même si le président profite de la faiblesse de l'opposition pour faire passer son projet de révision de la Constitution, les tensions au sein de la majorité au pouvoir et d'une société marquée par un faible niveau de développement humain et de fortes inégalités sociales sont possibles. Dans l'hypothèse où le président se retirerait, il y aurait toujours des risques que la transition politique ne soit pas apaisée.

Malgré sa dette extérieure faible et son excédent budgétaire, la dépendance très forte au pétrole de l'économie congolaise la rend vulnérable aux variations de l'investissement étranger. En effet, les revenus pétroliers représentent un peu plus de la moitié du PIB et 80% des exportations. Malgré cela le compte est en léger déficit depuis 2012 du fait de la croissance des importations liées

au programme national de construction d'infrastructure, du niveau élevé des investissements directs étrangers dans les secteurs miniers et pétroliers mais aussi des importantes rappatriations de leurs dividendes par les sociétés pétrolières étrangères. L'agence de notation a revu à la baisse les estimations du PIB annuel en conformité avec les données les plus récentes mais a par contre revu à la hausse les estimations des avoirs liquides de l'État.

La croissance du PIB par habitant devrait passer à 4% pour la période 2014-2017, contre 1% pour la période 2011-2013, grâce à la mise en exploitation des nouveaux gisements deep off shore ou des mines de fer, ainsi que des investissements publics dans la construction et les transports liés à l'organisation, en 2015, des jeux de Brazzaville.

L'excédent budgétaire du Congo bien qu'en baisse devrait demeurer le plus élevé de la zone CEMAC (6.5% du PIB contre 11%).

Standard and Poors anticipe que les tendances baissières devraient se poursuivre puisque les sociétés pétrolières vont commencer à recouvrer leurs coûts lorsque les nouveaux champs vont entrer en phase de production et du fait de la réforme du code des hydrocarbures.

Parmi les risques pouvant influencer négativement sur la prochaine note du Congo, Standard and Poors envisage une possible condamnation de l'État congolais à payer 500 millions de dollars d'arriérés dans le litige qui l'oppose à la société libanaise Commissimpex.

Rose-Marie Bouboutou

RÉFLEXION

Défense et sécurité : une nouvelle et dramatique erreur des Nations Unies

Ne nous voilons pas la face : l'intervention militaire que conduit la communauté internationale en Centrafrique risque de déboucher sur un fiasco et de générer au final des violences pires que celles vécues ces derniers mois par la population de ce pays. Ceci pour les trois raisons que voici :

1) La France, qui était jusqu'à présent le pivot de cette intervention, n'a plus les moyens de poursuivre son action. Surendettée et engagée sur divers fronts, en Afrique comme au Moyen-Orient, elle n'est pas en mesure de donner à ses troupes les matériels et les fonds nécessaires pour mener durablement leur action. À terme plus ou moins rapproché, elle sera contrainte de lever le pied, ce qui, soit dit en passant, soulève de profondes inquiétudes dans les milieux de la défense en France même.

2) L'Union européenne pourrait se substituer plus ou moins directement à la France dans l'appui apporté aux unités africaines, notamment celles engagées par le Congo, mais aucun des États qui la composent n'est réellement prêt à le faire. Ce qui se passe en Ukraine et en Irak est, en effet, infiniment plus important pour ces derniers que la déstabilisation de l'Afrique. Une erreur historique que le vieux continent paiera sans

doute très cher à bref délai, mais dont on ne voit pas comment l'empêcher.

3) L'Organisation des Nations unies, qui est désormais aux commandes de la force d'intervention en Centrafrique, réédite la même erreur que celle commise depuis vingt ans en République démocratique du Congo. Elle envoie sur le terrain des unités qui ne connaissent rien aux réalités de cette partie du continent, ne contrôlent pas vraiment depuis New York le commandement de ses forces, s'avère incapable d'analyser la situation et, donc, se condamne une nouvelle fois à l'impuissance.

Il va de soi qu'aucun chef d'État, aucun diplomate, aucun militaire de haut rang n'osera dire ou écrire ce qui précède. Aussi revient-il aux observateurs de la scène internationale de le faire, quitte à être accusés de légèreté, voire même d'incompétence, dans l'analyse des événements en cours. Car le diagnostic posé plus haut pourrait rapidement se traduire par une explosion de violences contre laquelle, comme c'est le cas en Libye, en Irak ou en Syrie, les grandes puissances s'avèreront incapables de lutter.

Dire haut et fort ces évidences apparaît d'autant plus

nécessaire que la solution du problème posé est évidente. Elle passe d'abord par la mise en place d'un dispositif de prévention et de gestion des crises, adapté aux réalités de l'Afrique, ensuite par la mise en œuvre de ce dispositif sous-région par sous-région, non par des puissances extérieures mais par les pays africains eux-mêmes. Enfin par la mise à disposition de ces mêmes pays des connaissances et des moyens matériels nécessaires pour construire ce mécanisme.

À plusieurs reprises, nous avons dénoncé, ici même, le scandale que constitue le déploiement dans différents pays d'Afrique de forces internationales non motivées qui sont incapables de mener les actions que la communauté internationale leur confie et qui abusent volontiers sur les populations civiles de la position de force qui est la leur. Admettre de telles dérives en Centrafrique ne ferait qu'aggraver la crise au lieu de la résoudre.

Nous sommes désolés de tenir des propos aussi brutaux, mais si personne ne le fait et ne tente de porter remède aux problèmes présents, la situation deviendra vite intenable sur toute l'étendue du Bassin du Congo.

Jean-Paul Pigasse